

ANNEE 2013/14



GUIDE DES ÉTUDES

LICENCE d'Arts plastiques
Mineure **Photographie**

MASTER d'Arts plastiques
spécialité **Photographie & Art
Contemporain**

DOCTORAT d'Arts plastiques
option **Photographie**

Guide des études

Année 2013-2014

**LICENCE d'Arts plastiques,
MINEURE PHOTOGRAPHIE**

**MASTER d'Arts plastiques,
spécialité PHOTOGRAPHIE & ART CONTEMPORAIN**

**DOCTORAT d'Arts plastiques,
option PHOTOGRAPHIE**

**UFR 1- Arts, philosophie et esthétique
Département Photographie**

Université Paris 8
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis
tél. 33(0)1 49 40 66 15
fax. 33(0)1 49 40 65 32

email : secretariat.photographie@univ-paris8.fr
www-artweb.univ-paris8.fr

UNE FORMATION EN PHOTOGRAPHIE UNIQUE

Si la photographie est aujourd'hui dans l'art contemporain et le monde des images l'élément visuel le plus discuté, théorisé, pratiqué, diffusé, elle est aussi à l'université Paris 8 :

- un des points clés des formations universitaires de l'UFR Arts, esthétique et philosophie,

- un des vecteurs de recherche les plus présents et transversaux dans l'Équipe d'Accueil EA 4010 « Arts des Images et Art Contemporain » (EA 4010, AIAC),

- un domaine de recherche de plus en plus sollicité dans L'École Doctorale « Esthétique, Sciences et Technologie des Arts » (EDESTA, ED 159).

Au sein de l'UFR Arts, esthétique et philosophie, elle est administrativement représentée par le **département Photographie** qui propose nombre de cours théoriques mutualisés dès la première année de Licence mention Arts Plastiques et ce jusqu'au niveau Master, avec le **Master mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain**.

Ces mutualisations permettent à des étudiants des autres départements de l'UFR – dont celui d'Arts Plastiques, mais aussi de cinéma, de danse... – d'acquérir, de compléter, de mettre en perspective l'histoire, l'esthétique mais aussi la pratique de la photographie avec les autres modes d'expression qu'ils côtoient auprès de leur enseignement disciplinaire.

Cette ouverture de pensée, de réflexion et d'expérimentation à partir de la photographie comme image acteur et symbole de nos mutations technologiques actuelles répond d'une part à la place de la photographie comme création présente dans le plus grand nombre des productions de l'art contemporain international. Elle manifeste d'autre part l'importance donnée à la photographie comme ligne ou parcours traversant les différents niveaux de formation universitaire en Arts à l'université Paris 8. La Photographie est alors une pratique et un vecteur de pensée ouvrant les territoires disciplinaires et les champs intellectuels à partir desquels les enjeux scientifiques et professionnels peuvent trouver leurs véritables objectifs universitaires.

C'est cette dernière dimension qui reste en effet l'un des points fondateurs de la politique de formation à l'enseignement et à la recherche de l'université Paris 8. La photographie manifeste jusqu'à sa présence de plus en plus forte dans les sujets de doctorat en Arts Plastiques option photographie, proposés de manière quasi unique dans les universités françaises, par l'École Doctorale « Esthétique, Sciences et Technologie des Arts ».

7	Présentation du département
8	Responsables pédagogiques
9	Equipe enseignante
12	Contacts et informations
13	Règles de scolarité
15	La mineure photographie de la licence mention arts plastiques (L3)
15	Présentation
18	Organigramme des cours et liste des enseignements
23	Emplois du temps
25	Le master mention arts plastiques spécialité photographie et art contemporain
25	Présentation
32	Organigramme des cours et liste des enseignements
40	Emplois du temps
44	Intervenants Professionnels et artistes invités
46	Convention de formation
47	Partenariats culturels et international
48	Bibliographie indicative
50	Débouchés de la formation Photographie
51	Le doctorat domaine arts, Mention arts plastiques, option photographie
53	Calendriers
56	Annexes
56	Annexe 1 : Modalités des stages M1 et M2
59	Annexe 2 : Fiche d'évaluation des stages
60	Annexe 3 : Fiche choix directeurs théorique/pratique
61	Annexe 4 : Le plagiat

L'UNIQUE DÉPARTEMENT PHOTOGRAPHIE DANS L'UNIVERSITE FRANÇAISE

Le département de Photographie de l'université de Paris 8 a été créé dans les années 1980 sous l'impulsion de la politique universitaire spécifique de l'université qui dès sa création en 1969 a mis les arts au centre de ses objectifs scientifiques et professionnels, d'enseignement et de recherche. Ainsi se sont construits des enseignements pratiques et théoriques où d'une part les différents moyens d'expression artistiques furent représentés (cinéma, théâtre, arts plastiques, musique, danse) mais aussi des disciplines en prise avec les questions esthétiques, philosophiques, politiques, technologiques, historiques.

La photographie, avec, dans et à côté des arts plastiques y a trouvé sa place de manière évidente et essentielle en tant que discipline à part entière. Ceci a conduit à la création du département Photographie dont le premier nom fut département *Image photographique* à l'époque où Deleuze ou Lyotard pensaient l'image dans une avant-garde intellectuelle garante de la place que l'université Paris 8 allait prendre dans le monde universitaire national et international.

En 1997, toujours en écho avec le monde contemporain, ses mutations politiques, socio-économiques, industrielles et l'apparition des nouvelles technologies dans le monde des images, le département Photographie fut rebaptisé département Photographie & Multimédia. Il était alors adossé au diplôme de Maîtrise Sciences et Techniques de Photographie (M.S.T) et dispensait des cours techniques, pratiques et théoriques dans la tradition innovante de l'offre de formation de l'Université de Paris 8.

En 2008, avec la réforme « L.M.D », la M.S.T fut homologuée en Master d'arts plastiques parcours photographique. Celui-ci s'ouvrait de manière claire et constructive à ce dont la photographie n'a jamais été indépendante pratiquement et théoriquement, à savoir les arts plastiques. C'est en effet dans les pratiques artistiques et leur transversalité que la photographie aujourd'hui trouve et puise sa plus grande richesse de création et de questionnements tant historiques, qu'esthétiques mais aussi politiques, technologiques et socio-économiques.

C'est en 2010 enfin, que fut validé le Master mention Arts Plastiques spécialité Photographie et Art contemporain à finalité professionnelle et que le département photographie renforça sa pertinence disciplinaire au sein de l'UFR Arts, philosophie et esthétique dans lequel il a toujours eu une place essentielle et unique dans l'université française, en se dénommant dans la maturité et l'évidence d'un département Photographie.

L'évidence de cette dénomination tend en effet à renforcer le rôle pionnier qu'a eu à l'origine l'université Paris 8 dans l'enseignement de disciplines artistiques tout en répondant aux rapprochements pluridisciplinaires que l'enseignement théorique, pratique et technique de la photographie n'a jamais pu ignorer.

Ainsi, le département Photographie prépare au Master mention Arts Plastiques spécialité Photographie et Art contemporain et dispense en amont des cours dans la mineure photographie en troisième - mais aussi deuxième année - de Licence mention Arts Plastiques.

C'est un véritable parcours photographique qu'a construit le département à l'intérieur puis en inter, trans et pluridisciplinarité avec les Arts Plastiques et le domaine Art. En effet, depuis 2011, le master mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain permet cette fois-ci en aval, à certains de ces étudiants de poursuivre leur recherche pratique et/ou théorique en photographie dans le cadre du doctorat d'Arts Plastiques option photographie de l'Ecole Doctorale, Esthétique, Sciences et Technologies des Arts (E.D.E.S.T.A).

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES et ADMINISTRATIFS

Directrice du département :	Daphné Le Sergent
Secrétaire du département :	Souria Achour-Tani
Directrice de Recherche, Doctorat Arts Plastiques, option Photographie :	Michelle Debat
Responsable du Master Photographie et Art contemporain :	Michelle Debat
Directeur des études du Master Photographie et Art contemporain :	Paul-Louis Roubert
Responsable L3, Licence Arts Plastiques, mineure photographie :	Arno Gisinger
Responsable projets tutorés :	Serge Lhermitte
Commission pédagogique :	Arno Gisinger, Daphné Le Sergent, Paul-Louis Roubert
Responsable Commission de dérogation :	Daphné Le Sergent
Budget et équipement :	Arno Gisinger et Daphné Le Sergent
Responsable support technique et veille technologique :	Philippe Chaudré
Responsable technique :	Bernard Trayaud
Responsables du prêt de matériel et du studio :	Arno Gisinger et Christian Mayaud
Responsable des stages professionnels :	Alain Bernardini
Conférences professionnelles :	Paul-Louis Roubert
Responsable des relations internationales :	Arno Gisinger
Campus France :	Arno Gisinger et le secrétariat
Responsable Taxe d'apprentissage et des relations avec les entreprises :	Philippe Chaudré
Responsables du site du département :	Paul-Louis Roubert et Charlie Jouvét

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Alain Bernardini

Professeur Associé sur un Service Temporaire (PAST), directeur de recherche Pratique pour le Master spécialité Photographie et art contemporain.

Artiste, expose depuis 1992.

Représenté par la galerie Contexts à Paris. Il utilise la photographie, la vidéo, le texte, les objets, l'installation. Sa recherche plastique est axée sur une représentation décalée de toutes les formes du monde du travail, des individus aux espaces et paysages.

En 2013 il poursuit une résidence au musée de l'Abbaye à Saint-Claude sur le patrimoine industriel avec exposition en 2014, et il réalise une commande publique du CNAP avec le bbb (centre d'art) à Toulouse, photographies dans l'espace public, inaugurée en décembre 2013. Il finalise une résidence avec publication à la Fondation d'entreprise espace «écureuil» pour l'art contemporain à Toulouse. En 2012, il a participé à l'exposition « Au Boulot » à la Maison des Métallos à Paris. Participation à « 25 ans d'expositions » au Centre culturel Le Triangle à Rennes, exposition à la FIAC en octobre 2011. « Air(e) de Retard » exposition suite à une résidence de 6 mois à Nantes en 2010, signature et exposition chez Contexts à Paris pour la sortie du livre paru en 2009 « Monuments d'Images » après une commande de l'hôpital Paul Brousse à Villejuif. Participation à la première Biennale d'art contemporain de Rennes en 2008.

Philippe Chaudré

Professeur Associé sur un Service Temporaire (PAST), responsable support technique et veille technologique, coordinateur des enseignements techniques.

Photographe de formation (Institut St-Luc, Tournai, École Louis Lumière, Paris), Philippe Chaudré a été responsable d'un laboratoire de photographie scientifique (Eff Aquitaine Production), journaliste (Zoom, Photologie, Photo-Reporter, Courrier Professionnel Kodak, Photographie.com), intervenant au CNRS Images/Média.

Il est aujourd'hui Expert en photographie numérique, collabore régulièrement avec Adobe, publie chez Dunod et VTC Éditions, pigiste (web et presse papier), membre du Centre Français de la Couleur, responsable du Club Photoshop de Paris. Il enseigne à l'Université Paris-8 depuis plus de dix-sept ans.

Carole Clément

Chargée de cours.

Formatrice en traitement numérique et gestion des couleurs depuis une dizaine d'année en BTS photo, plus récemment collaboratrice au site www.focus-numerique.com. Est également photographe, et passionnée par le dessin, la peinture, et tout ce qui touche au graphisme.

Vincent Debanne

Chargé de cours.

Diplômé en 1999 de L'École Nationale de la Photographie d'Arles, il vit et travaille à Paris depuis 2004. Son travail a fait l'objet en 2012 d'une exposition monographique à la Galerie du Château d'Eau à Toulouse et au Centre Photographique d'Ile de France, à Pontault Combault. A l'occasion de ces expositions est paru aux éditions Filigranes son livre « No Exaggeration ».

Michelle Debat

Professeur des universités, EA 4010, directrice de Master théorique pour le Master spécialité Photographie et Art contemporain et directrice de Doctorat Arts plastiques option Photographie.

Travaille depuis plusieurs années sur la photographie en tant qu'objet conceptuel. Ainsi la place de la photographie dans les avant-gardes européennes et les formes d'art contemporain est analysée et interrogée dans ses critères théoriques et esthétiques et depuis 2008 plus particulièrement dans des Acte(s) où le champ de la danse est l'un des territoires de prédilection de ses recherches en cours.

Membre de l'AICA. Outre de nombreux textes et essais sur l'esthétique et la théorie de la photographie et catalogues d'artistes, a dirigé et publié *Photographie & Danse* (2012), *La photo-graphie et le livre* (2003), *La photographie en vecteur* (2004), ouvrage personnel, *L'impossible image, Photographie-Danse-Chorégraphie*, (2009).

Arno Gisinger

Maître de conférences, EA 4010, directeur de recherche pratique pour le Master spécialité Photographie et art contemporain.

Arno Gisinger développe depuis quinze ans une pratique artistique pluridisciplinaire liant photographie et historiographie. Après avoir poursuivi des études de philologie allemande et d'histoire contemporaine, il sort diplômé de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles en 1994. Inspirés par la pensée allemande de l'entre-deux-guerres et les méthodes de la nouvelle

histoire, ses projets proposent une relecture contemporaine des lieux et non-lieux de mémoire. Son travail met à l'épreuve la représentation visuelle du passé à travers ses différentes formes et figures de transmission : témoins, objets, lieux. La fonction de l'archive, le statut du document et la parole du témoin sont au cœur de ses préoccupations. Artiste en résidence à Londres en 1995 / 1996, à Paris en 2004 et au Vietnam en 2007, Arno Gisinger vit et travaille aujourd'hui à Paris. Il a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels *Konstellation Benjamin* (2009), *Imagined Wars* (2010) ou *Unsichtbare Stadt* (2011). Une rétrospective de ses travaux, organisée en 2012 / 2013 en collaboration avec quatre lieux d'exposition en Allemagne, en France, en Autriche et en Suisse, donne lieu à la publication d'un important catalogue monographique : *Topoi*.

Charlie Jouvet

Chargé de cours.

Charlie Jouvet (né en 1973) est un artiste français vivant à Berlin. Depuis son diplôme à l'École Nationale supérieure de la Photographie d'Arles en 1997, il travaille à des projets personnels qui laissent transparaître un sens du temps et de l'histoire. Il a enseigné à l'ENSP d'Arles et enseigne actuellement à l'Université Paris 8. Son travail a été exposé au Cambodge, en France, Angleterre, Irlande, Allemagne, Pologne et ainsi qu'en Suisse.

Samuel Kirszenbaum

Chargé de cours.

Samuel Kirszenbaum est un photographe ayant pour fil rouge le rapport entre la personne, l'objet et son environnement (personnel et professionnel), dans lequel le sujet se révèle. Il a commencé sa carrière de photographe en réalisant les fameux portraits des 4e de couverture de Libération. C'est aussi un homme de presse puisqu'il a été à l'origine de magazines de rock aujourd'hui cultes tels que Newcomer et VoxPop. Autant d'expériences qui lui permettent d'afficher une galerie de portraits exigeante et éclectique : de Pierre Boulez à Larry Clark en passant par The Kills, Cat Power, Adele, Lily Allen, Tom Waits, Pharrell Williams ou encore Thierry Marx et Michel Gondry... Attaché à raconter une histoire à travers ses différentes collaborations, avec un traité élégant et moderne, il collabore régulièrement à diverses publications : AD, Financial Times Weekly, Causette, Le Monde, Libération, L'Express Styles, L'Officiel Hommes, Madame Figaro, So Films, So Foot... Samuel Kirszenbaum est historien de la photographie. Il est titulaire d'un DEA de Civilisation Américaine et ses recherches portent sur l'histoire de la photographie américaine ainsi que sur le marché du médium au XXe et XXIe siècle. Il est professeur d'anglais en lycée et enseigne également la photographie et l'histoire du médium à l'Institut Supérieur des Arts Appliqués à Paris. En tant que photographe, il est représenté par l'agence Modds.

Serge Lhermitte

Professeur Associé sur un Service Temporaire (PAST), Responsable des projets L3 d'orientation (projet tutoré).

Pratiquant une forme quasi sociologique de l'art, Serge Lhermitte explore et analyse l'impact essentiel de phénomènes sociaux tels que le travail salarié, les retraites, la réduction du temps de travail, mais aussi l'architecture, l'urbanisme et les mutations urbaines sur la construction de nos identités. Il invente pour chaque série un protocole particulier, un cadrage et un mode spécifique de monstration. Serge Lhermitte expose régulièrement depuis les années 2000 (centres d'arts, Mac/Val, la force de l'art), tout en conservant un travail de résidence photographique (Université Paris 10 - Nanterre la défense - 2012, CCP - ville de Saint Nazaire - 2013)

Daphné Le Sergent

Maître de conférences, EA4010, directrice de recherche pratique pour le Master spécialité Photographie et Art contemporain.

Mène des recherches artistiques (photographie et vidéo) autour de la notion de schize et de frontière. Son travail est représenté par la galerie Metropolis, Paris. Vidéos présentes dans le catalogue du Collectif Jeune Cinéma. Expositions (sélection pour 2012/13): *Revers du geste*, galerie Metropolis, *Depliements*, La BF15, Lyon. Elle est également commissaire d'exposition.

Auteure de *l'image-charnière ou le récit d'un regard*, Paris, L'Harmattan, 2009. Membre de l'AICA.

Roberto Martinez

Chargé de cours. Pratique artistique multimédiums (édition, photographie, vidéos, installations) questionnant la production, la circulation des images, le rapport politique et social de leur inscription dans les différents flux actuels. Expose régulièrement depuis 1985 (Biennale de Lyon, CAPC, Mac/Val, La force l'art, CAP ST Fons...) Commissaire de plusieurs expositions autour de la notion de populaire et d'allotopie. Co-organisateur du séminaire Art et Ecosophie (Université Paris 8 St Denis – Université La Sapienza, Rome) en 2010 à l'INHA Paris.

EQUIPE PEDAGOGIQUE

Christian Mayaud	Maître de conférences, directeur pratique pour le Master spécialité Photographie et art contemporain.
Paul-Louis Roubert	Maître de conférences, EA 4010, directeur théorique pour le Master spécialité Photographie et art contemporain. Historien de la photographie, titulaire d'un doctorat d'histoire de l'art à l'Université Paris 1, membre du comité de rédaction de la revue Études Photographiques, président de la Société française de photographie (Paris), il est l'auteur de nombreux articles sur l'histoire de la photographie, de l'ouvrage L'image sans qualités. Les beaux-arts et de la critique à l'épreuve de la photographie 1839-1859 (Monum, 2006) et commissaire de l'exposition Primitifs de la photographie. Le calotype en France 1843-1860, Bibliothèque nationale de France (octobre 2010).
André Rouillé	Maître de conférences Habilité à Diriger les Recherches (HDR), EA 4010, directeur théorique pour le Master spécialité Photographie et art contemporain et directeur de doctorat Arts plastiques, option Photographie. Docteur en histoire, maître de conférences habilité à diriger des recherches, André Rouillé est l'auteur de 8 ouvrages sur la photographie et l'art dont La photographie. Entre document et art contemporain (Coll. Folio/Essais, Gallimard, 2005). Il participe à de nombreux colloques et conférences en France et à l'étranger. Il est par ailleurs, le directeur-fondateur du site internet www.paris-art.com , fondé en 2002, consacré aux cultures contemporaines : art, photo, design, danse, livres.
François Salmeron	Chargé de cours. Diplômé d'un Master 2 en Philosophie, ses recherches se sont notamment développées autour des notions de représentation, de perception et d'image. Rédacteur, critique et chef de rubrique pour le site www.paris-art.com , il suit les actualités des galeries et musées d'art contemporain à Paris et en Ile-de-France.

EQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

Souria Achour-Tani	Secrétariat du département Photographie.
Bernard Trayaud	Responsable technique du département Photographie

Département Photographie

Secrétariat de la Licence Arts Plastiques, mineure photographie et du Master mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain :

bureau du département Photographie : A065

Tel : 33(0)1 49 40 66 15 / Fax : 01 49 40 65 32

E-mail : secretariat.photographie@univ-paris8.fr

Lundi : 9h30-12h – 14h15-16h

Mardi : 9h30-12h

Mercredi : 9h30 – 12h

Jeudi : 9h30-12h – 14h15-16h

Vendredi : 9h30-12h

Bureau technique du département Photographie : bureau A063

Tel : 01 49 40 66 14

Email : btrayaud@univ-paris8.fr

L-M-M-J-V : 10h-12h – 14h-16h

UFR Arts

Directeur: Eric Lecerf

Site de l'UFR Arts : www-artweb.univ-paris8.fr

Arts Plastiques

Directrice du département d'Arts Plastiques :

Manuela De Barros, Maître de conférences

Secrétariat des Master mention Arts Plastiques : bureau A069

Secrétaires : Anne-Monique Weiss et Christian Belliard

Tel : 33(0)1 49 40 70 14 ou 01 49 40 66 02

Email : anne-monique.weiss@univ-paris8.fr

Ecole Doctorale

Directeur de l'EDESTA, ED 159 :

Jean-Philippe Antoine, Professeur des universités

Tel : 33 (1) 49 40 73 67, bureau D 219

Secrétariat d'EDESTA tel : 33 (0)1 49 40 73 66 , bureau D 218

Email : edesta@univ-paris8.fr

Site de l'EDESTA : www-edesta.univ-paris8.fr

Labo AIAC

Directeur de l'EA 4010, AIAC :

François Soulages, Professeur des universités

Tel : 33 (0)1 49 40 66 02

REGLES DE SCOLARITE

Les règles de scolarité de l'université sont régies par l'arrêté du 25 avril 2002, en ligne sur le site de Paris 8.

S'ajoutent celles internes à la Licence d'Arts plastiques mineure photographie, Master d'Arts plastiques spécialité Photographie et Art contemporain. (cf : pp. 15 et 25)

Le parcours Photographie en Licence et le Master d'Arts Plastiques spécialité photographie et art contemporain à l'Université Paris 8 s'inscrivent dans la structure européenne dite du L.M.D. : Licence (bac+3) ; Master (bac+5) ; Doctorat (bac+8 ou plus).

Les "enseignements fondamentaux" sont répartis en Unités d'Enseignement [UE] regroupant chacune un ensemble d'Éléments Constitutifs [EC]. Chaque enseignement composant les UE est affecté d'un certain nombre de crédits européens [ECTS].

Règles de scolarité internes pour la Licence et le Master :

Elles regroupent pour l'ensemble des deux diplômes :

- **l'obligation d'assister aux cours**

- **le respect de la ponctualité aux horaires des cours**

et ce, consigné sur une fiche de présence à disposition de chaque enseignant.

- l'autorisation exceptionnelle non justifiée de 2 absences par semestre. (mais ceci n'est pas un droit de l'étudiant, mais seulement une possibilité accordée)

- en revanche, un certificat médical est obligatoire au-delà de 2 absences non justifiées.

- **l'obligation de présence à la première session de contrôle d'un cours dit EC (= élément constitutif) en fonction des modalités d'évaluation de chaque enseignant- Et si l'étudiant n'a pas été absent plus de 2 fois dans le cours.**

- la possibilité en revanche de se présenter à la deuxième session de contrôle (dite de rattrapage) prévue pour tout EC.

- **l'obligation de rendre aux dates prévues par le calendrier universitaire interne** (cf : pp. 54 et 56)

- **de rendre selon ce calendrier les travaux théoriques, pratiques** (projet tutoré en L3, rapport de stages, mémoire de M1, mémoire de M2, ainsi que les feuilles d'inscription pédagogique auprès des directeurs théoriques et pratiques).

- **l'obligation de respecter le calendrier de présence en cours lors du suivi des stages d'initiation professionnelle** dès lors que toutes les conventions de stages sont signées après l'aval par les enseignants référents et en dernier recours par la directrice du département Photographie et celle du master Photographie et Art contemporain en fonction de la grille du cursus pédagogique suivi par l'étudiant et de la priorité donnée à la présence aux cours.

L'obtention de la totalité des ECTS est obligatoire pour chaque cursus pour pouvoir s'inscrire dans le diplôme de niveau supérieur :

- avoir obtenu les **180 ECTS** (équivalents crédits européens) pour l'obtention de la Licence d'Arts plastiques mineure photographie.
- avoir obtenu les **60 ECTS** obligatoires pour l'obtention du M1 (ex maîtrise)
- avoir obtenu les **60 ECTS** obligatoires pour l'obtention du M1 et 12 de moyenne minimum au projet de détermination du M1 pour pouvoir s'inscrire au M2
- avoir obtenu les **120 ECTS** pour l'obtention du Master Arts plastiques spécialité Photographie et Art contemporain

Le passage de la Licence d'Arts plastiques mineure photographie au Master d'arts Plastiques spécialité Photographie et Art contemporain est sujet à des conditions précises (se reporter à : cursus Licence p. 16 et cursus Master p. 26).

Contrôle, évaluation et validation des connaissances :

- Deux sessions de contrôle des connaissances (continu ou partiel) sont obligatoirement proposées pour chaque EC (mais selon les règles d'assiduité de l'étudiant : cf : ci-dessous).
- La deuxième session de contrôle dite « rattrapage » n'est autorisée que si l'étudiant n'aura pas eu plus de deux absences non justifiées à l'EC concernée.
- Règles de compensation à l'intérieur d'une UE (= unité d'enseignement) qui peut comporter un seul cours (EC) ou plusieurs cours.

Dans le cas où une UE comporte plusieurs EC, des règles de compensation régissent l'obtention de l'UE.

- si l'étudiant a obtenu lors de la 1^o session de contrôle une note inférieure à 7 à une EC, il ne pourra pas compenser cette note avec celle d'une autre EC de la même UE et devra repasser l'EC lors de la deuxième session. S'il a obtenu une note inférieure à 7 lors de la deuxième session, il devra repasser cette EC l'année suivante pour obtenir l'UE à laquelle cet EC appartient.
- Si l'étudiant a obtenu lors de la 1^o session ou de la 2^o session, une note entre 7 et 9 à une EC, il pourra compenser cette note avec celles des EC de la même UE.
- Une UE n'est pas compensable à l'intérieur du cursus du diplôme sauf décision du jury.
- Règles de plagiat. Tout travail théorique récupéré dans diverses sources indexées (ouvrage papier ou support électronique) entraînera un « 0 » (cf : Annexe 4 p. 61).

- Dans le cas, où la compensation permet à l'étudiant d'obtenir son UE mais que celui-ci souhaite améliorer sa note, il peut faire une demande de renonciation d'une note inférieure à 10. Cette demande doit s'effectuer par formulaire au secrétariat et être déposée après le jury.

Délivrance des diplômes Maîtrise ou Master :

- le diplôme de Maîtrise équivalent à la 1^o année de Master (validation des 60 ECTS correspondant au cursus de la formation) mais n'étant pas le Master, peut être délivré sur demande de l'étudiant.
- le diplôme de Master est délivré à l'étudiant ayant validé toutes les UE de M1 et de M2 correspondant au cursus de la formation, soit 120 ECTS.

LA MINEURE PHOTOGRAPHIE DE LA LICENCE MENTION ARTS PLASTIQUES

La troisième année de la Licence d'Arts Plastiques propose une Mineure Photographie à part entière qui est la première concrétisation du parcours photographie proposé dans le cursus d'Arts Plastiques sous la forme d'enseignements fléchés « photographie » et identifiés par « PHOT » en première et deuxième année de Licence d'Arts Plastiques. Ces derniers ne sont pas obligatoires pour rentrer en troisième année Mineure Photographie. Cependant, en tant que cours théoriques et pratiques orientés vers la photographie ils permettent d'acquérir les bases d'une culture photographique pratique et théorique.

La licence d'Arts Plastiques Mineure Photographie – obtention des 180 ECTS requis - permet de préparer à l'entrée en Master mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain.

Objectifs pédagogique, scientifique et professionnel de la Mineure Photographie de la L3 Arts Plastiques :

Tous les cours de la troisième année de Licence d'Arts Plastiques Mineure photographie sont assurés par des enseignants du département Photographie et organisés par semestre. La Mineure photographie a pour objectifs scientifiques de former des étudiants en Arts dont les compétences théoriques dans la culture photographique croisent celles des autres disciplines artistiques et se conjuguent avec des Savoirs et des Faires (et non des savoir-faire ce qui serait l'enjeu d'une école professionnelle de photographie) de la théorie et de la pratique photographiques.

Outre l'accès en Master Arts mention d'Arts Plastiques spécialité Photographie et Art contemporain, la Mineure photographie arme les étudiants pour aborder déjà une part de l'éventail des nouveaux métiers où l'image et notamment la photographie sont présents sans omettre celui où l'étudiant peut déjà être en mesure de produire un travail d'artiste.

Le projet tutoré, obligatoire, est l'une des unités d'enseignement finalisant l'obtention de la Licence. (cf : p. 22).

Publics concernés et modalités de recrutement pour la Mineure photographie de la Licence mention Arts Plastiques :

1 - Origine et pré-requis des étudiants admis:

Les étudiants qui candidatent pour la Mineure photographie de la Licence d'Arts Plastiques, peuvent être issus de la Licence d'arts Plastiques de Paris 8 et auront suivi les cours fléchés photographie en L2. Mais des étudiants possédant un BTS (photographie, graphisme, communication...) ou un DNAP d'écoles d'art viennent gonfler le nombre de candidats. Le terme de photographie attire parfois par effet de mode, mais la présence de la Mineure photographie à l'intérieur de la licence d'Arts plastiques permet d'intéresser des étudiants aux compétences et souhaits d'avenir croisant autant la réflexion théorique, la pratique artistique que l'appétence professionnelle.

LA MINEURE PHOTOGRAPHIE DE LA LICENCE MENTION ARTS PLASTIQUES

Est demandé une maîtrise des outils photographiques et numériques ainsi qu'une connaissance minimum en culture photographique et artistique.

2- modalités de recrutement pour la mineure Photographie de la Licence mention Arts plastiques :

- l'entrée en mineure photographie se fait au niveau de la troisième année de licence d'Arts plastiques et nécessite la présentation d'un dossier de candidature (information sur la page d'accueil du département Photographie du site www-artweb.univ-paris8.fr) qui sera examiné par l'équipe pédagogique du département Photographie.

- Deux types d'accès sont possibles :

- Accès interne :

il concerne les étudiants inscrits en Licence d'Arts Plastiques à l'université Paris 8, et ayant obtenu 90 ECTS correspondant à la 1^o et 2^o année de Licence d'Arts Plastiques avec obligation de rattrapage pour les crédits manquants.

- Accès externe :

Il concerne tout autre étudiant. L'accès se fera sur présentation d'un dossier d'entrée en Licence mention Arts Plastiques mineure Photographie et de la constitution d'un dossier d'équivalence qui sera examiné par la commission d'équivalence du département d'Arts Plastiques.

Pour le dossier d'équivalence, l'étudiant devra être en possession au minimum

- des L1 et L2 d'Arts plastiques
- ou d'un BTS dans le domaine de la communication visuelle assorti d'une année supplémentaire d'études supérieures sanctionnée par un niveau reconnu par l'université
- ou d'un CEAP ou DNAP d'École des Beaux-Arts
- ou d'un niveau Bac +3 pour tout autre domaine que celui des Arts Plastiques

N.B : Capacités d'accueil 50 étudiants

Responsable pédagogique de la Licence
mention Arts plastiques : Sylvaine Laborie

Responsable administratif de la Licence Mention Arts Plastiques : **Léo Kalifa**

Secrétariat de la Licence mention Arts Plastiques, bureau A120
Tél : 33 (0) 1 49 40 66 99
Email : lkalifa@univ-paris8.fr

Responsable pédagogique de la mineure Photographie Licence
Mention Arts Plastiques : **Arno Gisinger**

Secrétaire de la mineure Photographie Licence Mention Arts Plastiques :
secrétariat photographie, bureau A066
Tél : 33 (0)1 49 40 66 15

LE PARCOURS «PHOTO» DE LA LICENCE MENTION ARTS PLASTIQUES

I - Présentation générale du contrat pédagogique de L3

Le contrat pédagogique concerne l'articulation théorique et pratique des enseignements dispensés dans le cadre de la 3^e année (L3) de la Licence mention Arts Plastiques mineure photographie. Il répond à l'exigence scientifique et professionnelle qu'un étudiant validant une licence se doit d'avoir acquis par la validation d'enseignements spécifiques et pluridisciplinaires.

L'année est composée de 2 semestres (1^{er} semestre de L3 = S5, 2^e semestre de L3 = S6)

Le contrat pédagogique est composé par 3 unités d'enseignements (UE) en S5 et S6.

Il s'articule en fonction de 3 axes :

- Théorie : histoire et esthétique de la photographie
- Pratique, technique et réalisation photographiques
- Projet tutoré (initiation à la recherche et à la professionnalisation)

1 – Théorie : histoire et esthétique de la photographie

Des cours d'histoire et d'esthétique de la photographie sont dispensés afin de consolider une connaissance théorique du champ de la photographie mais aussi de l'histoire de l'art. La photographie moderne et contemporaine traverse le contenu des enseignements proposés par des spécialistes des thématiques proposées. (cf. organigramme p. 18).

2 – Pratique, technique et réalisation photographiques

Les cours de pratique et technique photographiques sont dispensés dans un studio photographique équipé, permettant d'expérimenter les différents outils photographiques et moyens techniques et informatiques en prise aujourd'hui avec la pratique et la création photographiques.

3 – Projet tutoré (cf : p. 22)

Un projet tutoré finalise l'offre de la Licence par un travail personnel de recherche « préparatoire » soit à la recherche soit à la professionnalisation en photographie.

La L3 photo peut être « préparée » à l'université Paris 8, par des cours fléchés « Phot » dans le cursus L1 et L2 de la Licence mention Arts plastiques et dispensés par des enseignants plasticiens et théoriciens de la photographie. Ils ne sont pas obligatoires mais conseillés pour rentrer en L3 Mineure photographie car ils permettent déjà d'acquérir les bases d'une culture et d'une pratique photographiques.

4 - Programme des cours fléchés « PHOTO » L1 & L2

Se reporter à la brochure 2013-2014 de la Licence d'Arts Plastiques pour les cours fléchés «PHOT » dispensés par le département d'Arts Plastiques et aux affichages du secrétariat photographie, A065.

LE PARCOURS «PHOTO» DE LA LICENCE MENTION ARTS PLASTIQUES

II - Organigramme des cours de la troisième année de la Licence mention Arts Plastiques Mineure Photographie

La Licence mention Arts Plastiques Mineure photographie (3^{ème} année de Licence) comporte 5 Unités d'enseignements (UE) et totalise 60 Crédits de transfert européen ou ECTS (pour European Credit Transfer and Accumulation System).

Tous les cours sont obligatoires.

UE 1er semestre	Éléments constitutifs (EC)	ECTS
THÉORIQUE 1	<i>Esthétique de la photographie 1</i> François Salmeron	4
	<i>Théorie de la photographie 1</i> Michelle Debat 1er sem.	4
	<i>Panorama de la photographie contemporaine 1</i> André Rouillé 1er sem.	4
PRATIQUE 1	<i>Technique et pratique de la couleur 1</i> Christian Mayaud 1er sem.	4
	<i>Cours pratique au studio 1</i> Arno Gisinger 1er sem.	4
	<i>Initiation numérique</i> Carole Clément 1er semestre	
	<i>Réalisation photographique A ou B</i> Roberto Martinez ou Serge Lhermitte	4
UE 2d semestre	Éléments constitutifs (EC)	ECTS
THÉORIQUE 2	<i>Esthétique de la photographie 2</i> François Salmeron 2d sem.	4
	<i>Théorie de la photographie 2</i> Paul-Louis Roubert 2d sem.	4
	<i>Panorama de la photographie contemporaine 2</i> André Rouillé 2d sem.	4
PRATIQUE 2	<i>Technique et pratique de la couleur 2</i> Christian Mayaud 2d sem.	4
	<i>Cours pratique au studio 2</i> Daphné Le Sergent 2d sem.	4
	<i>Initiation numérique</i> Carole Clément 2d semestre	
	<i>Réalisation photographique A ou B</i> Roberto Martinez ou Serge Lhermitte	4
	Enseignements ouverture	ECTS
OUVERTURE	Projet tutoré	12
Totaux		60

LE PARCOURS «PHOTO»
DE LA LICENCE MENTION ARTS PLASTIQUES

III - Liste des enseignements de la Licence
mention Arts Plastiques Mineure Photographie

UE 1er semestre	Éléments constitutifs (EC)	
THÉORIQUE 1	<p><i>Esthétique de la photographie 1, 1er sem.</i></p> <p>François Salmeron, Analyse de textes Lors du 1er semestre, nous nous confronterons à des textes relevant de la théorie de la photographie. L'enjeu du cours sera avant tout méthodologique, c'est-à-dire d'être capable de résumer un texte, de relever et expliquer les concepts et problématiques autour desquels il s'articule.</p>	<p>Lundi 15h-17h30 Hebdomadaire salle A067</p>
	<p><i>Théorie de la photographie 1, 1er sem.</i></p> <p>Michelle Debat, Photographie: Image appliquée/ Image artistique (1890-1939) (THEMA : theo - histoire) En s'appuyant sur la période historique des avant-gardes européennes (1890-1939), nous dégagerons à partir des principaux mouvements artistiques de l'époque, la place de la photographie en tant qu'image appliquée et/ou image artistique en convoquant les figures emblématiques des photographes reconnus et les formes expérimentales qu'aura mis en œuvre la photographie à travers ses usages et les nouveaux supports de diffusion..</p>	<p>Mercredi Hebdomadaire 12h-14h30 amphi Y ou salle A0169 (à confirmer)</p>
	<p><i>Panorama de la photographie contemporaine 1, 1er sem.</i></p> <p>André Rouillé, Esthétique de l'accélération. Images à toute vitesse Les images ne sont pas seulement des choses visibles. Elles sont le produit de processus esthétiques, économiques, sociaux, théoriques, idéologiques et pratiques — voire psychologiques et inconscients. Elles se caractérisent toujours par un matériau, des usages, des surfaces d'inscription, des lieux et... des vitesses de circulation. De la fixité aux différentes versions de leur mobilité, les images et leurs esthétiques sont marquées par les variations de leurs vitesses et accélérations.</p>	<p>Lundi 18h-20h30 Hebdomadaire salle A072</p>

UE 1er semestre	Éléments constitutifs (EC)	
PRATIQUE 1	<p><i>Technique et pratique de la couleur 1, 1er sem.</i></p> <p>Christian Mayaud Le cours se propose d'aborder les techniques spécifiques à la couleur, mais aussi d'étudier l'investissement de ces techniques dans les différents secteurs de la photographie d'aujourd'hui et dans des projets personnels.</p>	<p>Mardi 15h -20h30 Hebdomadaire Studio photo A 0183</p>
	<p><i>Cours pratique au studio 1, 1er sem.</i></p> <p>Arno Gisinger, Petite fabrique de l'image photographique Ce cours s'articule en deux volets complémentaires entre fabrication et analyse, entre technique appliquée et signification de l'image photographique. Dans la partie analytique, nous travaillons sur un corpus d'images emblématiques de l'histoire et de l'actualité de la photographie afin d'en comprendre les différentes approches et méthodes de lecture : iconologie, sociologie, gender studies, littérature, méthodes méta-photographiques, etc. Le volet pratique questionne le dispositif photographique depuis la prise de vue jusqu'à la présentation et la circulation des images à travers des exercices pratiques : la relation entre corps et appareil, composition, temps et temporalité, contrôle vs ratage, netteté vs flou, profondeur de champs, noir et blanc et couleur, argentique et numérique, etc.</p>	<p>Mardi 9h-14h30 bi-mensuel (groupes en alternance) Studio photo A 0183</p>
	<p><i>Initiation numérique, 1er sem.</i></p> <p>Carole Clément, Initiation à l'image numérique Qu'est ce que qu'une image numérique ? Approche par la théorie et la pratique (mises en situation). Approche des logiciels dédiés à l'acquisition, au développement de fichier RAW et à la retouche. Approfondissement du traitement d'image de l'acquisition à la préparation de la sortie. Le photomontage, la retouche beauté, la fusion HDR, la numérisation, l'impression et la gestion des couleurs sont abordés pendant l'année de licence pour apporter les outils essentiels.</p>	<p>Mardi 9h - 11h30 bi-mensuel (groupes en alternance) salle A064</p>
	<p><i>Réalisation photographique A ou B, 1er sem.</i></p> <p>A) Roberto Martinez, Arrête de raconter des histoires ! Nous aborderons les processus et méthodes de création d'images autour des notions d'autobiographie, de narration, du rapport texte/image dans le contexte de l'art contemporain. Par un travail pratique lié aux notions de quotidienneté et de réalité dans la production photographique, et des exemples d'artistes et cinéaste. Les étudiants élaboreront et développeront un travail, avec des rendez-vous et des dates de rendu réguliers. C'est la recherche d'une forme, d'une production et d'une vision personnelle questionnant notre monde qui doit s'affirmer.</p> <p>ou B) Serge Lhermitte, Déambulation urbaine pour une quête de sens et inversement</p> <p>Etudier et retranscrire la ville, utiliser ses formes, ses espaces, ses diversités pour créer des images riches de sens tel est la problématique de ce cours. Vous travaillerez, et ce en fonction des zones choisies, tout d'abord dans une recherche d'ordre documentaire et théorique. Puis c'est en arpenter des espace urbains différents - de la ville historique à la ville nouvelle, des zones péri-urbaine au zone rururbaine, des zones de transit aux zones de transports - que nous affirmerons, confirmerons ou infirmerons ce qui aura pu être pressenti. Savoir déceler et utiliser les stratifications des diverses histoires de ville, tout en sachant se mettre dans la position du flâneur sera l'équilibre, entre le sensible et le réel, à trouver lors de ce cours.</p>	<p>Lundi 12h - 14h30 Hebdomadaire salle A067</p> <p>ou</p> <p>1er semestre Mercredi 9h-11h30 2nd semestre Mercredi 12h30-15h00 Hebdomadaire salle A067</p>

UE 2d semestre	Éléments constitutifs (EC)	
THÉORIQUE 2	<p><i>Esthétique de la photographie 2, 2d sem.</i></p> <p>François Salmeron, Analyse d'images Le 2nd semestre sera consacré à des analyses d'images (photographies, images de presse, visite d'exposition photo). Le but étant de parvenir à décrire de façon méthodique le document, en mêlant description détaillée et commentaire.</p>	<p>Lundi 15h-17h30 Hebdomadaire salle A067</p>
	<p><i>Théorie de la photographie 1, 2d sem.</i></p> <p>Paul-Louis Roubert, Histoire de la photographie moderne (1910-1980) Destiné à fournir les éléments essentiels de l'histoire de la photographie, ce cours s'attachera à décrire et analyser l'un des grands axes de la pratique photographique moderne et contemporaine : la mise en scène photographique. C'est une histoire de la photographie plus thématique que chronologique et qui remontera jusqu'à la première histoire de la photographie du 19ème siècle.</p>	<p>Mercredi 9h-11h30 Hebdomadaire salle A0172 (à confirmer)</p>
	<p><i>Panorama de la photographie contemporaine 2, 2d sem.</i></p> <p>André Rouillé, Esthétique de l'accélération. Images à toute vitesse</p>	<p>Lundi 18h-20h30 Hebdomadaire salle A072</p>
PRATIQUE 2	<p><i>Technique et pratique de la couleur 2, 2d sem.</i></p> <p>Christian Mayaud</p>	<p>Mardi 15h - 17h30 Hebdomadaire 2 groupes en alternance Studio photo A 0183</p>
	<p><i>Cours pratique au studio 2, 2d sem.</i></p> <p>Daphné Le Sergent, De la [juste] distance aux choses</p> <p>Les travaux réalisés durant ce cours exploreront les différents critères techniques (profondeur de champ, diaphragme, cadrage, focale ...) de l'image photographique et la construction de l'espace mental et imaginaire qui s'y rattache. Pour chaque séance, il sera demandé de réaliser un « travail-exercice » qui expérimentera non seulement la photographie mais qui y mêlera aussi l'écriture et le dessin afin de faire un lien entre les déterminations techniques et les critères plastiques de la photographie avec l'analyse de l'image comme support sensible et signifiant.</p>	<p>Mardi 9h-14h30 bi-mensuel (groupes en alternance) Studio photo A 0183</p>
	<p><i>Initiation numérique, 2d sem.</i></p> <p>Carole Clément, Initiation à l'image numérique</p>	<p>Mardi 9h - 11h30 bi-mensuel (groupes en alternance) salle A064</p>
	<p><i>Réalisation photographique A ou B</i></p> <p>Roberto Martinez ou Serge Lhermitte</p>	<p>Lundi 12h - 14h30 Hebdomadaire salle A067 ou Mercredi 9h-11h30 Hebdomadaire salle A067</p>

III - Liste des enseignements de la Licence mention Arts Plastiques Mineure Photographie (suite)

UE Ouverture

Le projet L3 d'orientation (projet tutoré)
Serge Lhermitte

1° et 2d semestre, mercredi -15h-18h00 – bi-mensuel

En 3e année de la Licence d'Arts Plastiques, les étudiants doivent mener un projet personnel d'orientation. C'est un travail qui doit consacrer l'autonomie intellectuelle qui marque le terme de 3 années de formation. Il représente, à la suite du stage en milieu professionnel de L2, un premier aboutissement sur la voie d'orientation choisie progressivement par l'étudiant dans le domaine des Arts Plastiques et plus précisément de la photographie dans le cadre de la L3 parcours photographie.

Ce projet est validé par notation et entraîne l'attribution des 4 crédits. Si le projet n'est pas abouti à la fin de l'année de licence, l'étudiant peut le soumettre avec des améliorations à la session de rattrapage. Pour ceux qui veulent poursuivre en Master, il peut être l'amorce d'un travail de recherche personnel.

Ce projet se déroule sur toute l'année de L3. C'est un travail personnel qui doit articuler une partie pratique et une partie théorique en rapport l'une avec l'autre. Le choix du thème, les supports photographiques, les techniques utilisées sont libres, mais l'ensemble des étudiants sont conseillés et guidés dans leurs recherches ainsi que dans leurs démarches plastiques par l'enseignant de référence. Il ne s'agit pas de clore une formation directement professionnelle, ce qui n'est pas l'objectif de la Licence d'Arts Plastiques, ni de se limiter à un exercice académique abstrait. Bien au contraire, chacun doit prendre en compte la destination du champ artistique, la projection vers le métier ou l'activité, à laquelle la Licence d'Arts Plastiques l'a préparé. En s'appuyant sur les suggestions et les conseils de l'enseignant, le projet doit s'accompagner d'un texte qui en explique les enjeux, le contexte et la problématique.

Même s'il est de taille réduite, ce petit « mémoire » doit répondre aux exigences d'un travail universitaire dans son contenu et dans sa forme : cohérence de la problématique, qualité de rédaction, précision des références, notes, appareil critique, iconographie, bibliographie, index, ...

LE PARCOURS «PHOTO»
DE LA LICENCE MENTION ARTS PLASTIQUES

IV - Emploi du temps de la Licence mention Arts Plastiques Mineure
Photographie/ PREMIER SEMESTRE

	9h- 11h30	12h-14h30	15h-17h30	18h-20h30
Lundi		<p>REALISATION PHOTO A.</p> <p>Roberto Martinez Arrête de raconter des histoires !</p> <p>Hebdo - salle A067</p>	<p>ESTHETIQUE DE LA PHOTO 1</p> <p>François Salmeron Analyse de textes</p> <p>Hebdo - salle A067</p>	<p>PANORAMA DE LA PHOTO CONTEMP 1</p> <p>André Rouillé Esthétique de l'accélération. Images à toute vitesse</p> <p>Hebdo A072</p>
Mardi	<p>PRATIQUE AU STUDIO 1</p> <p>Arno Gisinger Petite fabrique de l'image photographique</p> <p>bi-mensuel (groupes en alternance) Studio photo - A 0183</p>		<p>TECH ET PRATIQUE DE LA COULEUR 1</p> <p>Christian Mayaud</p> <p>Hebdomadaire Studio photo - A 0183</p>	
	<p>INITIATION NUMERIQUE</p> <p>Carole Clément Initiation à l'image numérique</p> <p>bi-mensuel (groupes en alternance) - salle A064</p>			
Mercredi	<p>REALISATION PHOTO B</p> <p>Serge Lhermitte Déambulation urbaine pour une quête de sens et inversement</p> <p>Hebdomadaire salle A067</p>	<p>THEORIE DE LA PHOTOGRAPHIE 1</p> <p>Michelle Debat Photographie:Image appliquée/ Image artistique (1890-1939)</p> <p>Hebdomadaire amphi Y</p>	<p>PROJET TUTORE</p> <p>Serge Lhermitte</p> <p>Bi-mensuel salle A067</p>	

LE PARCOURS «PHOTO»
DE LA LICENCE MENTION ARTS PLASTIQUES

IV - Emploi du temps de la Licence mention Arts Plastiques Mineure
Photographie/ SECOND SEMESTRE

	9h- 11h30	12h-14h30	15h-17h30	18h-20h30
Lundi		REALISATION PHOTO A. Roberto Martinez Arrête de raconter des histoires ! Hebdo - salle A067	ESTHETIQUE DE LA PHOTO 2 François Salmeron Analyse d'images Hebdo - salle A067	PANORAMA DE LA PHOTO CONTEMP 2 André Rouillé Esthétique de l'accélération. Images à toute vitesse Hebdo A072
	PRATIQUE AU STUDIO 2 Daphné Le Sergent De la [juste] distance aux choses bi-mensuel (groupes en alternance) Studio photo - A 0183		TECH ET PRATIQUE DE LA COULEUR 2 Christian Mayaud Hebdomadaire (groupes en alternance) Studio photo - A 0183	
Mardi	INITIATION NUMERIQUE Carole Clément Initiation à l'image numérique bi-mensuel (groupes en alternance) - salle A064			
Mercredi	THEORIE DE LA PHOTOGRAPHIE 2 Paul-Louis Roubert Histoire de la photographie moderne (1910-1980) Hebdomadaire A 0172 (à confirmer)	REALISATION PHOTO B Serge Lhermitte D é a m b u l a t i o n urbaine pour une quête de sens et inversement <u>12h30-15h00</u> Hebdomadaire salle A067	PROJET TUTEUR Serge Lhermitte <u>15h30-18h00</u> Bi-mensuel salle A067	

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

À la rentrée universitaire 2009-2010, l'ancien Master mention Arts Plastiques parcours Photographie devenait un Master mention Arts Plastiques spécialité Photographie et Art contemporain, venant ainsi compléter l'offre de l'université Paris 8 des Master mention Arts Plastiques. Cette reconnaissance universitaire confirme la place de la photographie et dans l'université française et plus spécifiquement à Paris 8. Elle affirme d'autre part la dimension contemporaine que la photographie occupe aujourd'hui dans le champ de l'art et dans celui des métiers de l'image. En effet, si le Master spécialité Photographie et Art contemporain propose une finalité professionnelle c'est qu'il forme des étudiants qui auront acquis une solide connaissance de l'histoire et de l'esthétique photographiques tout en pratiquant la photographie dans une dimension artistique mais en ayant aussi des bases pour interroger le statut de l'image photographique dans ses nouveaux supports de diffusion et ses nouveaux enjeux professionnels.

Ainsi, le Master Photographie et Art contemporain est la suite logique du « parcours photographie » que propose dès la licence d'arts plastiques, l'UFR Arts de l'université Paris 8, mais permet aussi de postuler au doctorat d'Arts Plastiques option Photographie.

L'obtention du Master est sujet à la validation de 120 ECTS répartis sur deux années : 60 ECTS en M1 et 60 ECTS en M2.

Objectifs pédagogique, scientifique et professionnel du Master mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et art contemporain :

Les cours du cursus du Master mention Arts Plastiques spécialité Photographie et Art contemporain, sont assurés par les enseignants du département Photographie et par des intervenants professionnels.

L'offre pédagogique se scinde en deux semestres mais certains cours peuvent être programmés annuellement. Elle s'articule sur la dialectique constante de trois directions dont la photographie est le pivot: réalisation pratique, réflexion théorique et professionnalisation. C'est cette articulation qui donne la spécificité, la force et l'originalité de ce « contrat pédagogique » où la dimension scientifique ne pourrait être évincée par la question de la professionnalisation.

Le Master Photographie et Art contemporain est un master universitaire qui dans un premier temps se veut de répondre aux exigences critiques et constructives d'un travail où la photographie se pratique et se pense comme vecteur de l'art contemporain et potentiel de multiples compétences professionnelles. De l'artiste au diffuseur de l'image photographique sous toutes ses formes, l'étudiant du master sera à même d'acquérir les outils et les moyens de réflexions théoriques et pratiques permettant de mener une recherche avec, grâce et sur l'image photographique tant dans une dimension artistique que professionnelle. Des bases techniques, juridiques et financières compléteront son profil d'acteur et de créateur d'images photographiques.

Ainsi les objectifs pédagogique, scientifique et professionnel trouvent dans le master Photographie et art contemporain une interaction productive et font de cette formation universitaire un lieu unique et spécifique de grande qualité pour ce qui est des domaines de l'image fixe mais aussi mouvante, de ses multiples formes et usages dans une société où la sphère visuelle s'approprie l'image jusqu'à plus.

De la création à la diffusion de l'image photographique devient alors le socle constructif de l'offre pédagogique du master Photographie et art contemporain.

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

Publics concernés et modalités de recrutement pour le Master mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain :

1 - Origine et pré-requis des étudiants admis:

Les étudiants qui candidatent pour le Master mention Arts plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain sont à moitié issus de la Licence d'arts Plastiques de Paris 8 ou d'autres universités, soit de plus en plus issus de formation en écoles de Beaux Arts françaises ou étrangères (équivalent DNSEP).

- Des pré-requis notamment en histoire et esthétique de la photographie peuvent être demandés pour l'entrée en 1^o année du master. Mais une pratique personnelle de la photographie est impérative pour pouvoir prétendre à l'admission, ainsi qu'une maîtrise des techniques photographiques (argentique et numérique).

- Un stage de pré-rentrée d'évaluation pratique et technique est mis en place dès la rentrée 2011 afin de donner à tous les nouveaux étudiants du M1 les connaissances nécessaires au bon déroulement de leur cursus pratique.

- Est demandé aussi aux étudiants postulant au master, une bonne connaissance de la culture photographique mais aussi artistique au sens plus transdisciplinaire, démontrant par là une curiosité artistique dépassant le simple usage professionnel de l'image photographique.

Un triste constat est apparu ces dernières années : des étudiants s'inscrivent en université pour obtenir des conventions de stages. Le recrutement en Master Photographie et Art contemporain porte toute son attention sur la capacité de l'étudiant à s'engager dans ses études universitaires et à faire preuve d'un désir de créer et de réfléchir.

2- modalités de recrutement pour le Master mention Arts Plastiques spécialité Photographie et Art contemporain

L'entrée en Master Photographie et Art contemporain se fait au niveau de la licence d'Arts plastiques et nécessite la présentation d'un dossier de candidature avec projet de recherche (pratique et théorique)

- (information en mars-avril sur la page d'accueil du département Photographie du site www-artweb.univ-paris8.fr) - qui sera examiné en juin par l'équipe pédagogique du département Photographie.

Des rendez-vous préalables auprès des responsables pédagogiques de la formation pour informations supplémentaires sont possibles de novembre à février (cf : tel et email du département Photographie).

- Deux types d'accès sont possibles en M1:

- Accès interne :

Il concerne les étudiants ayant obtenu la licence d'Arts Plastiques à l'université Paris 8, (180 ECTS) avec présentation du dossier de candidature.

- Accès externe :

Il concerne tout autre étudiant ayant une licence d'Arts Plastiques ou autre diplôme équivalent (DNSEP). Selon d'autres cas : de diplômes d'écoles privées ou autres formations universitaires ne relevant pas directement du champ des arts, l'accès en master nécessitera – outre la présentation du dossier d'entrée en Master - la constitution d'un dossier d'équivalence qui sera examiné par la commission d'équivalence du département d'Arts Plastiques et de la commission pédagogique de la formation Photographie.

Pour le dossier d'équivalence, l'étudiant devra être en possession au minimum

- d'une licence autre que celle d'Arts Plastiques
- ou d'un DNSEP validé
- ou d'un diplôme universitaire étranger niveau BAC +3
- ou d'un niveau Bac + 3 pour tout autre formation privée ou publique

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

3 – stages d'initiation professionnelle et contrat professionnel.

Le master mention d'Arts plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain, a une finalité professionnelle qui ne s'entend pas comme école professionnelle. Ainsi des stages obligatoires sont inclus dans le cursus du master et étalés selon les possibilités des étudiants sur les 2 années du Master. Ces stages font l'objet de conventions signées après l'avis de l'enseignant référent, Alain Bernardini.

Mais le Master spécialité Photographie et Art contemporain n'a pas la validation d'une formation en alternance, aussi le contrat pédagogique est prioritaire sur les contraintes horaires d'un stage d'initiation professionnelle. Aucune dérogation ou absence aux cours ne sera possible sous prétexte de journées de stage.

En revanche, et de manière exceptionnelle, des contrats professionnels – encadrés par la formation continue de l'université, par le responsable de la formation photographie et par l'employeur – peuvent être envisagés sous couvert d'une adaptation complète de l'employeur au cursus pédagogique du master. Ceci fait l'objet d'un entretien préalable et d'un engagement extrêmement encadré avec l'étudiant, l'employeur, les responsables et de la formation continue de Paris 8 et de la formation Photographie de Paris 8.

N.B : capacité d'accueil : en M1, 40 étudiants, en M2, 30 étudiants.

Directrice du Master mention Arts plastiques, spécialité Photographie :

Michelle DEBAT

Directeur des études : Paul-Louis ROUBERT

Responsable Pédagogique des Master mention Arts Plastiques : François JEUNE

Secrétaire du Master mention Arts Plastiques, spécialité Photographie: bureau A066

Tél : 33 (0)1 49 40 66 15

Email : secretariat.photographie@univ-paris8.fr

Secrétaires des Master mention Arts Plastiques :

Anne-Monique Weiss, Christian Belliard, bureau A069

Tél : 33 (0)1 49 40 66 99

Emails : anne-monique.weiss@univ-paris8.fr, christian.belliard@univ-paris8.fr

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

I - Présentation générale du contrat pédagogique du Master

Le contrat pédagogique concerne l'articulation théorique et pratique des enseignements dispensés dans le cadre du Master mention Arts plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain. Il répond à l'exigence scientifique et professionnelle d'un Master composé de deux années M1 et M2 devant être comprise comme la continuité d'une perspective de recherche et de professionnalisation. (M1= 60 ECTS, M2 = 60 ECTS) : Master = 120 ECTS.

Le contrat pédagogique est composé par 6 unités d'enseignements (UE) en M1 et 5 (UE) en M2.

Pour le M1 : 6 UE développent 6 axes :

- *Théorie : histoire et esthétique de la photographie (dite de spécialisation)*
- *Création et réalisation photographiques (dite recherche appliquée)*
- *Méthodologie théorie et pratique*
- *Professionnalisation*
- *langue étrangère*
- *mémoire de recherche pratique et théorique*

Pour le M2 : 5 UE développent 5 axes :

- *Théorie : histoire et esthétique de la photographie (dite de spécialisation)*
- *Création et réalisation photographiques (dite recherche appliquée)*
- *Méthodologie théorie et pratique*
- *Professionnalisation*
- *mémoire de recherche pratique et théorique*

1- Théorie : histoire et esthétique de la photographie

Si la place de la photographie y est centrale, elle est aussi mise en relation avec le champ de l'art et le monde des images interrogés sur le plan esthétique, philosophique, des sciences humaines, de l'histoire et de l'histoire de l'art selon des thématiques propres à chaque enseignant. Ainsi une connaissance large, ouverte et approfondie de l'histoire de la photographie moderne et contemporaine s'articule à une connaissance complémentaire et nécessaire de l'esthétique de l'image photographie, de la philosophie de l'art et des images pour permettre à l'étudiant de construire une pensée et une réflexion personnelle nourrie avec et à propos de la photographie. Ces compétences scientifiques seront aussi celles qui lui permettront de construire son propre travail de création photographique et de développer une réflexion problématisée sur la photographie dans la multiplicité de ses domaines appliqués.

Les enseignements sont dispensés par des maîtres de conférences ou professeurs des universités spécialisés en photographie (cf : équipe pédagogique p. 9).

Les cours sont obligatoires suivant l'organigramme (cf : p. 32 et font l'objet de validation selon les règles de scolarité (cf : p. 13).

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

2 – Création et réalisation photographiques

La photographie comme pratique y est abordée comme expression artistique nécessitant une dimension d'expérimentation présente dans toute recherche artistique ainsi que dans toute création photographique. Un travail d'expression avec la photographie sera nourri et encadré par des cours spécifiques dispensés par des maîtres de conférences et des artistes enseignants reconnus dans le monde de la photographie contemporaine, selon des thématiques spécifiques à chaque enseignant. (cf : équipe pédagogique p. 9).

Les cours sont obligatoires suivant l'organigramme (cf : p. 32) et font l'objet de validation selon les règles de scolarité (cf : p. 13).

3 - Méthodologie théorie et pratique

Ces cours de méthodologie sont l'accompagnement indispensable à la construction du mémoire de détermination M1 et à celui de M2 finalisant l'obtention du master. Ils sont à choisir dès le M1 parmi ceux dispensés par les directeurs théoriques et les directeurs pratiques (cf : organigramme pp. 36/37).

Ils sont obligatoires dès le M1. Les étudiants ont un mois après le début des cours pour choisir et leur directeur pratique et leur directeur théorique dont ils auront à suivre le cours méthodologique jusqu'à la fin de leur M2. Etant donné que le master est à considérer dans sa continuité de mémoire de recherche universitaire sur ces 2 années, il est fortement déconseillé de changer de directeur entre le M1 et le M2. Ceci ne sera qu'exceptionnel pour des raisons très spécifiques et ne se fera qu'après réunion de la commission pédagogique de la formation photographique.

Ces enseignements permettent d'acquérir les notions essentielles et indispensables à la méthodologie de recherche universitaire qu'elle soit d'ordre pratique ou théorique. (problématisation, question posée par la pratique et nourrie par des notions théoriques et artistiques, hypothèses de recherche, organisation d'un plan de travail, structuration de la pensée et articulation de notions pertinentes et novatrices, élaboration d'un plan de rédaction, capacité de construction de son propre objet de recherche tant pratique que théorique).

4- Langue étrangère

Un enseignement de théorie de la photographie en langue anglaise, (cf : organigramme, p. 38) sous forme de stage intensif inter-semestriel, est dispensé par un intervenant spécialisé en photographie et spécifiquement recruté par le département photographie. Les étudiants étrangers nécessitant un soutien en langue française sont fortement incités dans le cadre de cette UE linguistique à suivre des enseignements Français Langue Étrangère (FLE).

5- Professionnalisation

La dimension professionnalisante du master est assuré par :

- en M1 : un cycle de conférences obligatoires : « Le monde et les métiers de la photographie » dispensé par des professionnels spécialisés (cf : invités professionnels, p. 44). Les conférences font l'objet d'un compte-rendu par l'étudiant qui sera noté pour validation.

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

- Ce cycle de conférences est programmé en février et s'accompagne de l'exposition de photographies des diplômés du Master 2 de l'année précédente dans un lieu culturel parisien reconnu (Ville Ouverte (2010), Mains d'œuvres (2011), Espace des arts sans frontières (2012).
- En M1 : un stage intensif InDesign, ouvre à la publication en ligne (cf. : site du département photo in www.artweb) d'un ouvrage collectif de photographies. L'ouverture au monde professionnel lié aux technologies se fait également au travers du cours «Culture technique photographique» dispensé par un PAST, professionnel du domaine.
- en M2 : un cycle de conférences obligatoires « Finances, droit, gestion, marketing et communication » dispensé par des professionnels spécialisés (cf. invités professionnels, p. 44) .
- L'obligation sur les 2 années de Master de faire 2 stages de 32h minimum avec rapports de stages notés (cf : stages, p. 56/59).
- Des enseignements pratiques et techniques proposant des enseignements, aides, supports et plateformes sur la production de l'image (studio, chambre photographique, le traitement de l'image (impression numérique, postproduction), analyses critiques de ces pratiques professionnelles («Culture pratique de la photographie») et la diffusion de l'image photographique.

5 – Mémoire de recherche pratique et théorique

Parce que la première année du Master doit être entendue comme l'engagement dans un projet de recherche, il y a une continuité entre M1 et M2 qui constituent un tout. Aussi, dès la fin du 1^o semestre du M1, tout étudiant doit avoir choisi ses deux directeurs de recherche : un théoricien et un praticien parmi les enseignants validés directeurs de mémoire de Master (cf : équipe pédagogique, p. 9). L'engagement avec ses 2 directeurs de Master est validé par une fiche dispensée par le secrétariat du département photographie (cf : annexe, p. 60).

Les mémoires M1 et M2 du Master spécialité Photographie et Art contemporain sont les seuls dans les universités françaises à bénéficier d'un double encadrement : théorique et pratique. Si le mémoire théorique n'est pas une problématisation de la pratique photographique, il est en revanche un développement théorique et dialectique d'une des questions que pose la pratique photographique de l'étudiant. Ainsi c'est d'une part dans une collégialité instaurée que directeur théorique et directeur pratique échangent sur les projets de recherche de leurs étudiants communs, et c'est d'autre part la spécificité universitaire de ne pas confondre un journal de bord d'une pratique avec une véritable réflexion théorique nourrissant dans des allers et retours incessants pratique et théorie : « théoriser c'est problématiser notamment sa recherche pratique » tel est l'objectif scientifique et artistique de ces mémoires de M1 et de M2.

Le mémoire M1 dit de détermination est composé d'une réalisation photographique et d'un plan détaillé et rédigé (40 pages). Sa validation notée correspond à la moyenne des notes du directeur théorique et du directeur pratique. L'obtention de 12 de moyenne est l'une des conditions (avec obtention de toutes les EC du M1) pour pouvoir candidater au M2 du Master spécialité Photographie et art contemporain. Le passage donc du M1 au M2 n'est pas automatique. (cf : modalités d'accès au M2 (cf : p. 26).

Le Mémoire M2 est l'aboutissement du Master et répond sur le plan pratique à la dimension exposable et/ou diffusable du travail photographique, comme il répond sur le plan théorique aux codes universitaires.

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

Forme de la finalisation du mémoire du Master 1 et du Master 2

Le Mémoire de M1 et de M2 comporte 2 parties :

- 1° partie : le mémoire théorique en tant que tel (40 pages en M1 et de 70 à 100 pages en M2)
- 2° partie : le résumé du travail de réalisation pratique (10 à 20 pages maximum pour présenter le travail pratique avec reproductions de quelques photographies)

La couverture doit porter les mentions suivantes :

Université Paris 8
UFR Arts, esthétique et philosophie
Département Photographie

Master Arts, mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain
Master 1 ou Master 2
Titre
Sous la direction (noms des 2 directeurs théorique et pratique)
Session juin ou septembre et année

En 4° de couverture

Un résumé en français (1000 signes maximum) et un en anglais

Une ligne des mots clés de la problématique

Le mémoire de Master 1 ne fait pas l'objet de soutenance mais d'une validation notée correspondant à la moyenne des notes des directeurs (théorique et pratique) puis de la décision du jury de la commission pédagogique du Master Photographie et Art contemporain.

Le mémoire de Master 2 fait l'objet d'une soutenance publique.

Le jury de soutenance du M2, est composé des 2 directeurs du Master, et le cas échéant d'un troisième membre de jury qui peut être soit un enseignant titulaire d'un autre département de l'UFR Arts, soit un professionnel, artiste, enseignant d'une autre structure que celle de l'université Paris 8.

Ce dernier point nous paraît important pour l'avenir professionnel des étudiants reçus dans des structures professionnelles, universitaires, écoles des beaux-arts, qui ainsi pourront donner à leurs futurs employeurs ou enseignants, la dimension universitaire, artistique, professionnelle et communicative de leur travail validé dans le cadre universitaire. Ceci répond aussi au rapprochement actuel entre l'université et les écoles des Beaux-Arts, l'université et le monde professionnel.

La validation de l'obtention du diplôme du Master Photographie et Art contemporain fait suite à l'avis du jury de la formation du Master Arts plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain qui se tient après la soutenance.

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

II - Organigramme des cours du Master mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain

Le Master Arts, mention Arts Plastiques spécialité Photographie et Art contemporain comporte pour la première année (M1) 6 Unités d'enseignements (UE) et pour la seconde année (M2) 5 unités d'enseignement, qui totalisent 120 Crédits de transfert européen ou ECTS (pour European Credit Transfer and Accumulation System).

MASTER 1 PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

UE	Éléments constitutifs (EC)	ECTS
SPECIALISATION	2 cours THÉMA THÉO dans la liste des possibilités suivantes : - <i>M. Debat, Territoires de la photographie et de la danse</i> - <i>P-L. Roubert, Photographie et modernité</i> - <i>A. Rouillé, Art contemporain : discours et pratiques curatoriaux</i>	3x5 = 15
	+ 1 cours THÉMA à choisir dans les autres spécialités du Master Arts, mention Arts Plastiques	
METHODOLOGIE	1 cours de MÉTHODO Pratique (PRAT.) à choisir parmi : - <i>A. Bernardini, Faire penser et vice/versa</i> - <i>A. Gisinger, Passer à l'acte</i> - <i>D. Le Sergent, Les formes du sensible</i> - <i>C. Mayaud, Suivi de projets</i>	2x5 = 10
	1 cours de MÉTHODO Théorique (THÉO.) à choisir parmi : - <i>M. Debat, Méthodologie: recherche et création</i> - <i>P-L. Roubert, Théorie de la pratique, pratique de la théorie</i> - <i>A. Rouillé, A propos des oeuvres, devant les oeuvres</i>	
APPLIQUE	3 cours THÉMA Pratique (PRAT.) dans la liste des possibilités suivantes : - <i>A. Bernardini, L'idée de la personne et son contexte</i> - <i>A. Gisinger, Des images qui prennent position</i> - <i>D. Le Sergent, Image fixe. Image mouvement</i> - <i>C. Mayaud, De la conception à la prise de vue photographique</i>	3x5 = 15
LINGUISTIQUE	1 cours à valider : - <i>S. Kirszenbaum, Langue anglaise appliquée à la photographie</i> Ou, pour les étudiants étrangers : Français Langue Étrangère (FLE)	1x5 = 5
PROFESSIONNELLE	Cycle de Conférence Pro 1	1x5 = 5
	3 cours obligatoires à valider: - <i>G. Karoubi, Apprentissage technique</i> - <i>V. Debanne, Traitement numérique de l'image</i> - <i>P. Chaudré, Culture technique photographique</i>	
	Stage indesign <i>Ch. Juvet, Réalisation collective</i>	
MEMOIRE M1	- mémoire théorique - Réalisation photographique	10
TOTAL		60

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité
PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

MASTER 2
PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

UE	Éléments constitutifs (EC)	ECTS
SPECIALISATION	2 cours THÉMA THÉO dans la liste des possibilités suivantes : - M. Debat, Territoires de la photographie et de la danse - P-L. Roubert, Photographie et modernité - A. Rouillé, Art contemporain : discours et pratiques curatoriaux	2x5 = 10
METHODOLOGIE	1 cours de méthodologie théorique du directeur théorique	1x5 = 5
	1 cours de méthodologie pratique du directeur pratique.	
PROFESSIONNELLE	- Cycle de conférence Pro 2 - P. Chaudré, Culture pratique de la photographie - P. Chaudré, Atelier impression, tirage, épreuve - V. Debanne, Atelier numérique - G. Karoubi, Technique photographique appliquée	1x5 = 5
PROJET PROFESSIONNEL	Stages (6 semaines minimum)	10
INITIATION A LA RECHERCHE	- Rédaction du mémoire (60 pages) - Réalisation photographique	30
TOTAL		60

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité
PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

**III - Liste des enseignements du Master mention Arts Plastiques,
spécialité Photographie et Art contemporain**

UE	Éléments constitutifs (EC)	
SPECIALISATION (THEMA THEORIQUE)	<p>Michelle Debat, Territoires de la photographie et de la danse, thema: théorie/esthétique</p> <p>En partant des photographies scientifiques et documentaires (19°-20°) où le corps et le mouvement sont les référents de l'image, nous distinguerons et analyserons les critères esthétiques et artistiques qui permettent d'élaborer de nouveaux critères pour penser la photographie dite de danse. Arts, sciences, anthropologie seront convoqués dans ce défrichage théorique d'une nouvelle typologie de l'image photographique.</p>	<p>Mardi 12h-14h30 Hebdomadaire Salle A0169 2nd SEMESTRE M1 et M2</p>
	<p>Paul-Louis Roubert, Photographie et modernité</p> <p>L'objet de ce cours est de questionner la modernité du médium photographique. À partir des réflexions esthétiques de Baudelaire au XIXème siècle, nous interrogerons les parallèles comme les discordances entre la photographie et l'idée de modernité en art et au-delà. Se posera ainsi la question de savoir si la photographie n'a jamais été moderne.</p>	<p>Mardi 12h-14h30 Hebdomadaire salle A0169 1er SEMESTRE M1 et M2</p>
	<p>André Rouillé , Art contemporain : discours et pratiques curatoriaux</p> <p>Il se pourrait bien qu'un écart se creuse entre la forme-exposition et des démarches curatoriales aujourd'hui de plus en plus discursives et théoriques. La forme-exposition est en effet confrontée à ce paradoxe de connaître un essor planétaire vertigineux et de devoir simultanément soumettre le domaine du visible qui est le sien aux exigences du discours — de placer les libres sensations sous la dure loi du sens. Faute d'avoir réussi à accomplir la délicate alchimie des œuvres et des discours dans la production d'un degré supérieur de sens.</p>	<p>Lundi 15h-17h30 Hebdomadaire salle à définir 2nd SEMESTRE M1 et M2</p>

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité
PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

UE	Éléments constitutifs (EC)	
METHODOLOGIE PRATIQUE	<p>Alain Bernardini, Faire et Penser ou vice/versa</p> <p>La présence assidue au séminaire permettra de réelles discussions autour du projet personnel de chaque étudiant. Des références nécessaires étayeront ce projet. Nous travaillerons à définir l'aboutissement d'une recherche photographique et ou vidéographique, voire plus. Seront pris en compte l'ensemble d'une série d'images, leur réalisation, leur production ainsi que le meilleur moyen de les montrer, les exposer. Ces échanges se feront au regard des interventions de chacun.</p>	<p>Mercredi 15h-17h30 bi-mensuel 1er & 2d semestre M1 et M2</p>
	<p>Arno Gisinger, Passer à l'acte</p> <p>Cours de méthodologie et suivi de projets de recherche pratique : Comment élaborer et réaliser un projet personnel ? Comment choisir les formes, les outils et les matérialisations adéquats ? Comment conceptualiser un travail et l'inscrire dans le champ culturel d'aujourd'hui ? Le cours répond à ces questions à l'aune de l'évolution des réalisations personnelles des étudiants. Ils présentent leurs travaux et commentent de façon constructive ceux des autres étudiants. Ces séminaires sont accompagnés d'interventions ponctuelles de méthodologie appliquée à la réalisation des projets personnels. Ils préparent les étudiants, en étroite collaboration avec les directeurs théoriques, à la soutenance du Master 2. Nous organisons au milieu de l'année un séminaire commun qui sert de bilan.</p>	<p>Jeudi 12h-14h30 bi-mensuel 1er & 2d semestre M1 et M2</p>
	<p>Daphné Le Sergent, Les formes du sensible</p> <p>Ce séminaire a pour objet le suivi des projets personnels des étudiants et le développement de leurs travaux de recherche artistique. Il donne lieu à la réalisation d'un « mémoire pratique » à la fin de l'année. Comment transformer une première intuition formelle en un travail possiblement présentable dans un lieu d'exposition ? Au fil de la création des images, nous nous efforcerons de favoriser un balancement entre intérieur et extérieur, entre le désir d'exprimer ce qui se nourrit d'une intériorité avec la/les prise(s) de conscience de ce que dit « réellement » l'image photographique aux autres. C'est pourquoi, les exposés nécessiteront la participation de tous, le regard venant se poser comme matériau fondamental dans le processus de travail. Au fur et à mesure que la démarche artistique se précisera, la singularité sur laquelle elle reposera pourra sembler comme le point d'équilibre trouvé par chacun entre intérieur et extérieur. Ce point singulier pourra également se constituer comme point d'accroche vis-à-vis du champ de la création contemporaine, la démarche de recherche laissant ainsi place à une prise de position, réflexion sur l'image née depuis l'image, distanciation critique émergeant des formes du sensible.</p>	<p>Jeudi 15h-17h30 bi-mensuel 1er & 2d semestre M1 et M2</p>
	<p>Christian Mayaud, Suivi de projets</p> <p>Le séminaire a pour objet de diriger les étudiants dans la réalisation de leur partie pratique de master, mais aussi de les aider à définir leur sujet de recherche et à mettre en forme leur mémoire. Le séminaire s'attachera en particulier à la dimension artistique des réalisations photographiques. Il sera aussi pris en compte les projets s'inscrivant dans un secteur professionnel de la photographie.</p>	<p>Mercredi 9h-11h30 bi-mensuel 1er & 2d semestre M1</p>

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité
PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

UE	Éléments constitutifs (EC)	
METHODOLOGIE THEORIQUE	<p>Michelle Debat, Méthodologie et recherche: Photographie et art actuel (methodo-thema) Ce cours fait suite à celui du M1 mais sera davantage axé sur l'avancée de la rédaction du mémoire théorique du master et parallèlement sur l'analyse et la mise en critique d'œuvres (photographiques ou où il y a du photographique) et de textes théoriques et esthétiques essentiels à la pensée de la photographie dans l'art mais aussi dans le champ de l'image et du langage (Kracauer, Bergson, Merleau Ponty, Rilke, De Certeau, Cavell, Beckett, Goodman, Didi Huberman, During...)</p>	<p>Lundi 12h-15h Bi-mensuel Salle A0168 1er & 2d semestre M1</p>
	<p>Michelle Debat, Méthodologie: recherche et création (methodo-thema) Ce cours fonctionnera comme un atelier de pratique méthodologique. Dans un premier temps il aura pour objectif l'aide à la construction d'un sujet de recherche personnel, extrait d'une pratique artistique engagée – dont photographique mais pas exclusivement – et qui devra permettre à l'étudiant de passer d'un thème à un sujet, à problématiser un ou plusieurs questionnements jusqu'à élaborer une ou plusieurs notions qui lui permettront alors de mettre en perspective un mouvement artistique, un style, une école, un groupe, une forme d'art singulière, Parallèlement le choix d'un corpus artistique et théorique de plus en plus pertinent l'amènera à élaborer un plan de travail cohérent. Dans un deuxième temps, ce cours sera le lieu de construction cette fois-ci d'un plan de rédaction et d'un plan détaillé mettant en place une grille de travail préparant à la rédaction du mémoire du master 2 pour l'année suivante. L'évaluation de ce cours de méthodologie se fera sous la forme du contrôle continu: exposés sur l'avancée du sujet du processus de recherche et ses principales étapes méthodologiques ainsi que travaux de rédaction particuliers (lectures articulées aux sujets de recherche des étudiants). L'actualité artistique contemporaine nourrira évidemment le socle artistique et esthétique de cet atelier où de plus, la prise de parole dans le groupe sera aussi une part essentielle du travail personnel et collectif.</p>	<p>Lundi 12h-15h Bi-mensuel Salle A0168 1er & 2d semestre M2</p>
	<p>Michelle Debat, Photographie en Acte(s); Agentivité et performance de l'image (thema-recherche) Suite à la «photographie entre les arts» et à «la photographie en Acte(s) 1», ce cours thématique et séminaire de recherche sera consacré d'une part à l'élaboration d'un travail de recherche à partir des termes d'Acte(s), de Conduite(s) photographiques sur le plan historique et esthétique et ouvrira à des notions performatives telles que l'agentivité de l'image. D'autre part, ce séminaire de recherche fonctionnera comme un laboratoire de recherche accueillant l'avancée des recherches des doctorants inscrits avec l'enseignante mais aussi avec celles d'autres invités, universitaires, artistes..</p>	<p>Lundi 17h-30 – 20H Hebdomadaire INHA 1er semestre M2 et doctorants</p>
	<p>Paul-Louis Roubert, Photographie: théorie de la pratique, pratique de la théorie L'objet du cours est en premier lieu, sur les questions photographiques, le suivi méthodologique en terme théorique et historique des travaux de recherche en Master (1 et 2) des étudiants inscrits avec l'enseignant. Il est basé sur un travail en groupe à partir des questions d'actualité et des exposés permettant de suivre l'avancée des recherches des étudiants.</p>	<p>Mardi 9h-11h30 Hebdomadaire salle A0168 1er & 2d semestre M1 et M2</p>
<p>André Rouillé, A propos des oeuvres, devant les oeuvres Le monde des images et de l'art change à toute vitesse. Mais la pensée et les concepts sont en retard sur les faits. Le décalage est immense. Les images sont abordées à l'aide de vieux concepts, trop peu pertinents pour stimuler une pensée impertinente et un regard créatif.</p>	<p>Mardi 18h-20h30 Hebdomadaire salle A 067 1er & 2d semestre M1 et M2</p>	

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité
PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

UE	Éléments constitutifs (EC)	
<p>APPLIQUE (THEMA PRATIQUE)</p>	<p>Alain Bernardini, L'idée de la personne et son contexte</p> <p>Nous commencerons par analyser et comprendre comment la présence de la personne et sa perception est représenté dans des œuvres cinématographiques, littéraires et photographiques. Ces références, ajoutées à celles d'artistes utilisant la photographie, entre autres, seront une base de départ pour le travail pratique de chaque étudiant lié à ce cours. Ces questions pourront être développées : quelle est la place du « sujet de la personne » aujourd'hui dans l'image contemporaine ? Quelle différente représentation de son espace social et personnel ? Comment le rapport à l'autre, au nous, peut être réfléchi par l'image photographique et/ou vidéo.</p>	<p>Mercredi 18h-20h30 Hebdomadaire Studio Photo Salle A0183 1er SEMESTRE M1</p>
	<p>Arno Gisinger, Des images qui prennent position</p> <p>Inspirée par la question que posa l'artiste Jochen Gerz aux habitants du petit village de Biron en 1992, nous vous proposons de répondre à celle-ci : « Qu'est-ce qui serait assez important, selon vous, pour vous engager au profit d'une cause ? » Il s'agit de développer un travail de production photographique, guidé par deux questions : La photographie peut-elle être un acte d'engagement ? Comment les images peuvent-elles prendre position ?</p>	<p>Jeudi 9h-11h30 Hebdomadaire Studio Photo Salle A0183 2nd SEMESTRE M1</p>
	<p>Daphné Le Sergent, Image Fixe. Image Mouvement</p> <p>Au fil de l'analyse de films expérimentaux et de vidéos, nous nous questionnerons sur la constitution du flux visuel que ces œuvres proposent : quels sont les différents statuts de l'image fixe ? Photogramme ? Cliché ? Arrêt sur image ? Stabilité d'un cadrage ? Réitération d'un symbole, d'un souvenir ? Immobilité d'une pose ? Aussi le photographique ne semble pas tant toujours relever d'un support figé que de se dessiner en tension avec le mouvement des images. C'est dans cette perspective, dans cette tension entre image-fixe et image-mouvement, qu'un travail de réalisation vidéographique sera demandé.</p>	<p>Jeudi 18h-20h30 Hebdomadaire Studio Photo Salle A0183 1er SEMESTRE M1</p>
	<p>Christian Mayaud, De la conception à la prise de vues photographiques</p> <p>Ce cours a pour but de faire aboutir les projets photographiques des étudiants, en particulier de les aider dans la partie pratique de leur master. De la conception à la réalisation technique, il sera étudié toutes les étapes relatives à des projets de forte technicité et aux choix esthétiques clairement définis. Les travaux photographiques devront être exposés ou publiés.</p>	<p>Mercredi 12h-14h30 Hebdomadaire Studio Photo Salle A0183 1er SEMESTRE M1</p>

UE	Éléments constitutifs (EC)	
LINGUISTIQUE	<p>Samuel Kirszenbaum, Langue anglaise appliquée à la photographie</p> <p>Prenant appui sur le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, ce cours s'attachera à perfectionner les différentes compétences de la langue anglaise, en insistant sur l'oralité. Du fait du format du cours, la pratique de la réflexion en langue anglaise sera intense pour permettre à chacun de mieux être en mesure de présenter son travail à des interlocuteurs internationaux. Les étudiants rendront des travaux en groupe comme en individuel, que ce soit l'analyse d'image(s), une approche plus historique du médium, et un travail pratique.</p> <p>A noter : le cours se déroulera entièrement en langue anglaise.</p> <p>Arno Gisinger, Rencontre en anglais avec des étudiants et des enseignants du Dublin Institute of Technology au Centre Culturel Irlandais, 5 rue des Irlandais, 75005 Paris.</p>	<p>du 27 au 31 janv. 2014 Tous les jours 10h-17h30 Studio Photo Salle A0183</p>
		<p>vendredi 15 nov 2013 15h30-19h</p>

UE	Éléments constitutifs (EC)	
PROFESSIONNELLE	<p>Le Monde et les Métiers de la photographie</p> <p>Ce cycle de conférences donne aux étudiants un panorama des différents métiers de la photographie. Rencontres avec des iconographes de l'édition et de la presse, des éditeurs, des artistes, des directeurs artistiques, des galeristes. Chaque conférence devant faire l'objet d'un compte-rendu de la part de l'étudiant.</p> <p>Cycle de conférences: droits d'auteur et gestion collective, statuts administratifs et juridiques des métiers de l'art et de la photographie</p>	<p>14 et 15 février 2014 M1 Lieu à préciser</p>
	<p>Philippe Chaudré, Culture technique photographique</p> <p>Écrire avec de la lumière, reproduire des perceptions colorées, être contraint aux lois optiques, aux surfaces sensibles, aujourd'hui aux capteurs, maîtriser la chimie, l'informatique, les « solutions logiques » de développement, s'affranchir des marques, des « formats propriétaires », être confronté à l'absence de limites avec l'animation, la vidéo ou la « réalité augmentée », en passant par la vision binoculaire... Plus que l'apprentissage de ces techniques, ce cours participatif tente d'en favoriser le sens, au service de la création.</p>	<p>20 mai 2014 M2 Lieu à préciser</p>
	<p>Philippe Chaudré, Culture pratique de la photographie</p> <p>Ce cours participatif a pour but de vous accompagner dans vos choix et maîtrises technologiques, que vous devrez justifier dans le but de réalisations souhaitées et non subies, ni même issues d'un hasard expérimental.</p>	<p>Vendredi 15h-17h30 Hebdomadaire Salle A067 2e semestre M1</p>
	<p>Philippe Chaudré, L'impression, le tirage, l'épreuve photographique</p> <p>Un tirage numérique n'est pas seulement une reprographie calibrée par de la « gestion de la couleur ». Dans ce cours, il sera « épreuve », « impression ». Le papier, sa brillance, le format choisi et la finition, entrent dans cette spécificité photographique. Chaque étudiant devra y revendiquer au moins une expérience.</p>	<p>Bi-mensuel (alternance avec le cours sur <i>l'impression</i>) Premier semestre: vendredi 15h-17h30, Second semestre vendredi 9h-11h30 Salle A067 M2</p>
		<p>Bi-mensuel (alternance avec le cours sur <i>la culture pratique en photo</i>) Premier semestre: Vendredi 15h-17h30, Second semestre Vendredi 9h-11h30 Atelier d'impression M2</p>

UE	Éléments constitutifs (EC)	
PROFESSIONNELLE (suite)	<p>Vincent Debanne, Traitement numérique de l'image / Projets</p> <p>Ce cours des pratiques numériques privilégiera la reconnaissance et l'acquisition des bons outils, de la méthodologie la plus adéquate à servir le projet artistique. Les outils numériques seront étudiés dans leurs fonctionnalités pures mais également dans le rapport qu'ils opèrent avec le reste du processus créatif. Le but étant que chaque étudiant puisse opérer d'une manière autonome et méthodique selon ses besoins. Pour cela, il sera intéressant de confronter les étudiants à d'autres sensibilités ou recherches photographiques en détaillant les recours au numérique</p>	<p>Vendredi 12h-14H30 1 & 2d semestre Groupes en alternance, bi-mensuel- Salle informatique M1</p>
	<p>Vincent Debanne, Atelier numérique</p> <p>L'atelier numérique se donnera comme support et accompagnement aux projets artistiques des étudiants : un temps de fabrication, d'expérimentation et de recherche. L'apport technique sera dispensé avec le souci constant pour l'étudiant d'acquérir un recul critique et théorique concernant les pratiques numériques. Processus créatif à part entière ou aboutissement, la mise en ligne des productions et les nouveaux outils de publication seront abordés.</p>	<p>Vendredi 1er semestre : 9h - 11h30 2nd semestre : 15h - 17h30 Hebdo Salle informatique M2</p>
	<p>Guillaume Karoubi, Apprentissage technique/Projets</p> <p>Les cours illustreront comment au moyen de différentes techniques on peut créer une lumière. Les cours seront dispensés principalement au studio mais la lumière naturelle sera aussi abordée. Différents appareils photo (du petit au grand format) seront utilisés. Il sera possible de voir comment la technique de studio peut au moyen de différents équipements participer au message photographique et comment elle vient s'insérer dans le processus créatif du langage photographique.</p>	<p>Vendredi 9h - 11H30 Groupes en alternance, bi-mensuel Studio A0183 1er & 2d semestre M1 Vendredi 12h - 14h30 Studio A0183 Groupes en alternance 1er&2d semestre M2</p>
	<p>Charlie Jovet, Stage Indesign</p> <p>Cet atelier a pour but de sensibiliser les étudiants aux potentialités offertes par le média papier (livre, affiche, carte postale, brochure...). Les opportunités de son utilisation pour un coup relativement modéré n'ont jamais été si nombreuses.</p> <p>Pour se faire, notre principal activité consistera à aborder le maniement du logiciel InDesign et à mettre en forme graphiquement les intentions artistiques des étudiants dans l'espace spécifique de la page papier. La conclusion du cours amènera les étudiants à produire des pages destinées à la réalisation d'un livre auto-publié produit dans la suite de la session.</p>	<p>Intensif Du 19 au 30 mai Salle A064 M1</p>

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

IV - Emploi du temps du Master 1 mention Arts Plastiques spécialité Photographie et Art contemporain/

MASTER 1 PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN PREMIER SEMESTRE

	9h- 11h30	12h-14h30	15h-17h30	18h-20h30
Lundi		<p>METHODO THEO</p> <p>Michelle Debat Méthodologie: recherche et création</p> <p>bi-mensuel - salleA0168</p>		
Mardi	<p>METHODO THEO</p> <p>Paul-Louis Roubert Photographie: théorie de la pratique, pratique de la théorie</p> <p>bi-mensuel - salle A0168</p>	<p>THEMA THEO</p> <p>Paul-Louis Roubert Photographie et modernité</p> <p>Hebdo - salle A0169</p>		<p>METHODO THEO</p> <p>André Rouillé A propos des oeuvres, devants les oeuvres</p> <p>bi-mensuel - salle A067</p>
Mecredi	<p>METHODO PRAT</p> <p>Christian Mayaud Suivi de projets</p> <p>bi-mensuel - Studio/A0183</p>	<p>THEMA PRAT</p> <p>Christian Mayaud De la conception à la prise de vues photographiques</p> <p>hebdo - Studio/A0183</p>	<p>METHODO PRAT</p> <p>Alain Bernardini Faire et Penser ou vice-versa</p> <p>bi-mensuel - Studio/A0183</p>	<p>THEMA PRAT</p> <p>Alain Bernardini L'idée de la personne et son contexte</p> <p>hebdo - Studio/A0183</p>
Jeudi		<p>METHODO PRAT</p> <p>Arno Gisinger Passer à l'acte</p> <p>bi-mensuel - Studio/A0183</p>	<p>METHODO PRAT</p> <p>Daphné Le Sergent Les formes du sensible</p> <p>bi-mensuel - Studio/A0183</p>	<p>THEMA PRAT</p> <p>Daphné Le Sergent Image Fixe. Image Mouvement</p> <p>Hebdo - Studio/A0183</p>
Vendredi	<p>TECHNIQUE SPECIFIQUE (UE PROFESSIONNELLE)</p> <p>Guillaume Karoubi Apprentissage technique/ Projets Groupes en alternance bi-mensuel - Studio/A0183</p>	<p>TECHNIQUE SPECIFIQUE (UE PROFESSIONNELLE)</p> <p>Vincent Debanne Traitement numérique de l'image / Projets Groupes en alternance bi-mensuel - Salle informatique</p>		

Viennent s'ajouter aux cours du présent emploi du temps: le stage de pré-rentree (septembre), le cours de langue anglaise appliqué à la photographie (novembre et janvier), les conférences professionnelles (février) ainsi que le stage Indesign (mai).

MASTER 1
PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN
DEUXIEME SEMESTRE

	9h- 11h30	12h-14h30	15h-17h30	18h-20h30
Lundi		METHODO THEO Michelle Debat Méthodologie: recherche et création bi-mensuel - salle A0168	THEMA THEO André Rouillé Art contemporain : discours et pratiques curatoriaux Hebdo	
Mardi	METHODO THEO Paul-Louis Roubert Photographie: théorie de la pratique, pratique de la théorie bi-mensuel - salle A0168	THEMA THEO Michelle Debat Territoires de la photographie et de la danse Hebdo - salle A0169		METHODO THEO André Rouillé A propos des oeuvres, devants les oeuvres bi-mensuel - salle A067
Mecredi	METHODO PRAT Christian Mayaud Suivi de projets bi-mensuel - Studio/A0183		METHODO PRAT Alain Bernardini Faire et Penser ou vice/versa bi-mensuel - Studio/A0183	
Jeudi	THEMA PRAT Arno Gisinger Des images qui prennent position Hebdo - Studio/A0183	METHODO PRAT Arno Gisinger Passer à l'acte bi-mensuel - Studio/A0183	METHODO PRAT Daphné Le Sergent Les formes du sensible bi-mensuel - Studio/A0183	
Vendredi	TECHNIQUE SPECIFIQUE (UE PROFESSIONNELLE) Guillaume Karoubi Apprentissage technique/ Projets Groupes en alternance bi-mensuel- Studio/A0183	TECHNIQUE SPECIFIQUE (UE PROFESSIONNELLE) Vincent Debanne Traitement numérique de l'image / Projets Groupes en alternance bi-mensuel - Salle informatique	TECHNIQUE SPECIFIQUE (UE PROFESSIONNELLE) Philippe Chaudré Culture technique photographique hebdo - salle A067	

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité
PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

IV - Emploi du temps du Master 2 mention Arts Plastiques spécialité
Photographie et Art contemporain/

MASTER 2
PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN
PREMIER SEMESTRE

	9h- 11h30	12h-14h30	15h-17h30	18h-20h30
Lundi		<p>METHODO THEO</p> <p>Michelle Debat Méthodologie et recherche: Photographie et art actuel</p> <p>bi-mensuel - salle A0168</p>		<p>METHODO / THEMA THEO</p> <p>Michelle Debat Photographie en Acte(s); Agentivité et performance de l'image/ Hebdo INHA - 17h30-20h</p>
Mardi	<p>METHODO THEO</p> <p>Paul-Louis Roubert Photographie: théorie de la pratique, pratique de la théorie</p> <p>bi-mensuel - salle A0168</p>	<p>THEMA THEO</p> <p>Paul-Louis Roubert Photographie et modernité</p> <p>Hebdo - salle A0169</p>		<p>METHODO THEO</p> <p>André Rouillé A propos des oeuvres, devants les oeuvres</p> <p>bi-mensuel - salle A067</p>
Mercredi	<p>METHODO PRAT</p> <p>Christian Mayaud Suivi de projets</p> <p>bi-mensuel - Studio/A0183</p>		<p>METHODO PRAT</p> <p>Alain Bernardini Faire et Penser ou vice/versa</p> <p>bi-mensuel - Studio/A0183</p>	
Jeudi		<p>METHODO PRAT</p> <p>Arno Gisinger Passer à l'acte</p> <p>bi-mensuel - Studio/A0183</p>	<p>METHODO PRAT</p> <p>Daphné Le Sergent Les formes du sensible</p> <p>bi-mensuel - Studio/A0183</p>	
Vendredi	<p>TECHNIQUE SPECI- FIQUE (UE PROFESSIONNELLE)</p> <p>Vincent Debanne Atelier numérique</p> <p>hebdo - Salle informatique</p>	<p>TECHNIQUE SPECI- FIQUE (UE PROFESSIONNELLE)</p> <p>Guillaume Karoubi Apprentissage technique/Pro- jets</p> <p>hebdo- Studio/A0183</p>	<p>TECHNIQUE SPECI- FIQUE (UE PROFESSIONNELLE)</p> <p>Philippe Chaudré Cours alternés</p> <p>hebdo - salle A067</p>	

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

Viennent s'ajouter aux cours du présent emploi du temps: les conférences professionnelles (mai).

MASTER 2 PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN DEUXIEME SEMESTRE

	9h- 11h30	12h-14h30	15h-17h30	18h-20h30
Lundi		METHODO THEO Michelle Debat Méthodologie et recherche: Photographie et art actuel bi-mensuel - salle A0168	THEMA THEO André Rouillé Art contemporain : discours et pratiques curatoriaux Hebdo	
Mardi	METHODO THEO Paul-Louis Roubert Photographie: théorie de la pratique, pratique de la théorie bi-mensuel - salle A0168	THEMA THEO Michelle Debat Territoires de la photographie et de la danse Hebdo - salle A0169		METHODO THEO André Rouillé A propos des oeuvres, devants les oeuvres bi-mensuel - salle A067
Mecredi	METHODO PRAT Christian Mayaud Suivi de projets bi-mensuel - Studio/A0183		METHODO PRAT Alain Bernardini Faire et Penser ou vice/versa bi-mensuel - Studio/A0183	
Jeudi		METHODO PRAT Arno Gisinger Passer à l'acte bi-mensuel - Studio/A0183	METHODO PRAT Daphné Le Sergent Les formes du sensible bi-mensuel - Studio/A0183	
Vendredi	TECHNIQUE SPECI- FIQUE (UE PROFESSIONNELLE) Philippe Chaudré Cours alternés hebdo - salle A067	TECHNIQUE SPECI- FIQUE (UE PROFESSIONNELLE) Guillaume Karoubi Apprentissage technique/Pro- jets hebdo- Studio/A0183	TECHNIQUE SPECI- FIQUE (UE PROFESSIONNELLE) Vincent Debanne Atelier numérique hebdo - Salle informatique	

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

V - Intervenants Professionnels

Depuis 2009, les étudiants de la formation Photographie de Paris 8 ont pu rencontrer dans le cadre du cycle des conférences professionnelles

1 - Pour les étudiants M1, conférences sur « Le monde et les métiers de la photographie »

- David Benassayag et David Barriet, co-directeurs de la maison d'édition Le Point du Jour
- Nathalie Bocher-Lenoir, Iconographe, responsable du pôle Illustration-médias Sejer/ Editis
- Samuel Bollendorf, photographe, agence (l')Œil public
- Christophe Bourguedieu, photographe
- Alfredo Brant, diplômé Master photographie et art contemporain, Photographe indépendant.
- Olivier Cablat, artiste photographe
- Jean-François Camp, créateur et PDG des laboratoires Dupont
- Denis Canguilhem, directeur de Adoc-Photos, agence
- Armelle Canitrot, critique photographique, directrice du service photo du quotidien La Croix, commissaire d'expositions
- Edouard Caupeil, photographe, presse nationale et internationale
- Stéphane Cormier, Laboratoire tirage argentique
- Paul Cottin, responsable centre d'art et de recherche GwinZegal
- Sébastien Donadiou, designer-graphiste, directeur artistique de la revue Mouvement
- Frédérique Founes, collectif Signatures
- Mario Fourmy, président de l'association P.A.J (photographes Auteurs Journalistes) pour la défense des droits d'auteur
- Sylvie Etchemaites, Responsable achat art CLM/BBDO
- Paul Frèches, Galeriste, directeur du Festival Photo Levallois
- Nathalie Giraudeau, directrice du Centre Photographique d'Ile-de-France
- Elsa Guigo, Responsable adjointe Communication et Nouveaux Medias à l'Institut français
- Étienne Hatt, galerie VU
- Nicolas Havette, photographe et directeur de festival
- Michaël Houlette, Commissaire et coordonnateur d'expositions au Jeu de Paume
- Thomas Humery, photographe
- Irène Kamenka, documentaliste, responsable Photographies à la Documentation Française
- Samuel Kirszenbaum, photographe indépendant, directeur du service photo de la revue VoxPop
- Carole Lambert, agent de photographes
- Éric Larouil, Agence VU
- Patrick Le Bescont, fondateur et directeur des éditions photographiques Filigranes
- Isabelle Lenormand, responsable des arts visuels à Mains d'Œuvres, Saint-Ouen
- Patricia Maincent, artiste, responsable rubrique art Standard Magazine, conférencière
- Françoise Morin, Ville Ouverte
- Carlos Munoz Yagüe, photojournaliste indépendant
- Alain Nogues, photojournaliste et co-fondateur de l'agence Sygma
- Nicolas Pasco, agent de photographes pour la presse et les maison de disques
- Isabelle Pernin, conseil, communication et mécénat culturel
- Marie Preston, docteur en Arts Plastiques, artiste résidente à Mains d'Œuvres
- Pascal Priest, responsable de la librairie du Jeu de Paume, Paris
- Olivier Roubert, agence de publicité Devarieuxvillaret
- Bertrand Sainte-Marthe, Conservateur-restaurateur du patrimoine photographique
- Loup Sarion, diplômé Master Photographie et Art contemporain, artiste, étudiant ENSBA de Paris
- Agnès Sire, directrice Fondation Henri Cartier-Bresson, Paris
- Catherine Tiraby, fond iconographique de la Bibliothèque Kandinsky
- Nadège Tricot, fondatrice de la revue Contraste
- Nicolas Verdeau, directeur artistique
- Agnès Voltz, Galerie Chambre avec Vue, Paris

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

2- Pour les étudiants M2, conférences sur le Marketing, finances et droit d'auteurs

- Jorge Alvarez (UPP), photographe, vice-président de l'Union des Photographes Professionnels
- Matthieu Berguig, (Redlink), avocat au Barreau de Paris, spécialisation en propriété intellectuelle
- Serge Bismuth, AGESSA
- Agnès Defaux, (SAIF) responsable juridique de la Société des Auteurs des arts visuels et de l'image fixe/ droit d'auteur et gestion collectif
- Matthieu Douxami, chef du service auteur de l'AGESSA
- Séverine Lulin, responsable du service diffusion et représentante du service auteurs, AGESSA
- Frédéric Mabboux (ACOSS), chargé d'études juridiques à la DIRRES, expert des questions liées au statut de l'auto-entrepreneur
- Nathalie Meindre, (Maison des artistes), Assistante du président de la Maison des Artistes
- Laurent Merlet, avocat, spécialisé dans le droit d'auteur et droit d'image
- Carlos Muñoz Yagüe, vice président de l'Union des Photographes
- Françoise Paviot, galeriste de Photographie, commissaire d'exposition
- André Rouillé, maître de conférences HDR à l'Université Paris 8, théoricien de la photographie et de l'art contemporain
- Dominique Sagot-Duvaurox, professeur de sciences économiques à l'Université d'Angers, directeur du GRANEM.

VI - Artistes invités

Depuis 2009, les étudiants de la formation Photographie de Paris 8 ont pu rencontrer

1- Pour les étudiants de M1 et M2 dans le cadre de cours de photographie en langue anglaise ou de cours de pratique et réalisation photographiques :

- Richard Billingham, photographe anglais
- John Davies, photographe anglais
- Leah Gordon, photographe anglais
- Daniel Blaufuks, photographe portugais
- Karl Hoffman, photographe américain
- Sabelo Mlangeni, photographe sud-africain

2 – Pour les étudiants de M2 et Doctorants, dans le cadre de l'Atelier de recherche Inter-universitaire Paris 8/Paris 1

- Tom Drahos, photographe, cinéaste
- Bénédicte Ramade, commissaire d'expositions
- Jacqueline Salmon, photographe
- Catherine Poncin, photographe
- Corinne Mercadier, photographe
- Myriam Gourfink, chorégraphe, danseuse
- Alexandre Castant, essayiste
- Patrick Tosani, photographie
- Arnaud Claass, photographe
- Manuela Marques, photographe
- Paul Pouvreau, photographe
- Renaud Auguste-Dormeuil, artiste
- Cosimo Chiarelli, théoricien
- Olivier Menanteau, artiste
- Philippe Bazin, photographe

VII - Convention de formation et Workshop

CONVENTION de FORMATION: Paris 8, Département Photographie/ École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles

Depuis la rentrée universitaire 2010-2011, dans le cadre du rapprochement des Écoles des Beaux-Arts et des formations universitaires, l'université de Paris8, à l'initiative du Département Photographie a mis en œuvre une convention de formation avec l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles (ENSP) sur la base d'un projet scientifique « Photographie et danse ».

Sélectionnés sur projet et lettre d'intention, les étudiants de Master de la formation Photographie de Paris8 ont été invités à Arles quatre jours sur l'activité pédagogique, artistique et professionnelle des Ateliers de Recherche et de Création dispensés par les Écoles d'Art et en retour les étudiants sélectionnés à Arles viennent à l'université Paris 8 assister à des séminaires de recherche universitaires, critiques, pratiques et méthodologiques. Par ailleurs, un artiste invité par chaque établissement a proposé un workshop.

En 2010-2011 : ont été invités à Arles, Christian Rizzo, chorégraphe et danseur et à Paris 8, Myriam Gourfink, chorégraphe et danseuse.

En 2011-2012 : ont été invités à Arles, Michel Schweizer et à Paris 8, Laurent Goldring, photographe, chorégraphe, vidéaste.

En 2012-2013: ont été invités à Arles, N+N Corsimo, chorégraphes/images numériques et à Paris 8, Olga de Soto, chorégraphe/ image photographique/ archive.

En 2013, est sorti l'ouvrage *L'œil du vivant*, co-édité par les PUV de Paris 8 et l'ENSP d'Arles, recherche et création issues des deux premières années de cette convention.

Responsable scientifique de la convention Paris 8, département Photographie – ENSP Arles, 2010-2013 : Michelle Debat

Responsable scientifique de la convention Paris 8, département Photographie – ENSP Arles, 2013-2015 : Serge Lhermitte

WORKSHOP: Paris 8, Département Photographie/ Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains/ l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris

Workshop « Le dispositif photographique »

au Fresnoy – Studio national des arts contemporains

Une proposition conjointe de l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, de Paris 8 et du Fresnoy

Dates : du 18 au 22 novembre 2013

15 participants (5 étudiants de M2 de Paris 8, 5 étudiants de 1^{ère} ou 2^e année du Fresnoy, 5 étudiants de l'ENSBA)

But pédagogique du workshop : Approfondir les connaissances techniques et leur interaction avec le langage photographique des projets personnels de chacun(e). Travailler dans un lieu de production d'images photographiques et expérimenter les différentes étapes de création, de la prise de vue à la finition des images. Rencontres et échanges avec des étudiants d'autres formations artistiques. Rencontres avec des professionnels du métier

Encadrement du workshop : Arno Gisinger (Paris 8), Eric Poitevin (ENSBA), Jean-René Lorand (Fresnoy), un assistant

LE MASTER MENTION ARTS PLASTIQUES spécialité PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

VIII - Partenariats culturels

Sont en cours des partenariats culturels de lieux de la région parisienne promouvant l'art contemporain et de nombreuses activités professionnelles où les étudiants peuvent être amenés à tisser à leur tour des liens professionnels.

- Ville Ouverte (Paris 75010)
- Mains d'œuvres (Saint-Ouen)
 - qui a déjà accueilli en 2011-2012, l'exposition de la promotion des étudiants du Master Photographie et Art contemporain de l'année 2010-2011,
 - ainsi que le cycle de conférences du cursus M1, autour des métiers de la photographie.
- MAC VAL (Musée d'Art Contemporain, Val de Marne) à Ivry-sur-Seine
 - qui a déjà accueilli en 2009, la journée d'étude consacrée à « la photographie mise en espace/ la mise en espace de la photographie »
 - qui accueillera en janvier 2012, la première journée d'études de l'atelier de recherche du séminaire inter-universitaire Paris 8/ Paris 1.
- Espace des arts sans frontières (Paris, 75019)
 - qui a accueilli l'exposition de la promotion des diplômés du Master Photographie et Art contemporain de l'année 2011-2012

IX - International

Pour toutes informations générales se rapporter au site des relations internationales de Paris 8 :

<http://www.univ-paris8.fr/Le-service-des-relations-et-de-la>

Toute demande de formation dans le cadre des échanges de Paris 8 avec l'international, est soumise à l'établissement d'une fiche pédagogique établie entre le cursus de la formation Photographie et celui de l'établissement à l'étranger. Elle est avisée par le référent aux relations internationales du département Photographie sous couvert de la direction du département Photographie et fixe les conditions de départ à l'étranger (obtention du M1 dans sa totalité (60 ECTS) et 12 de moyenne minimum au dossier de détermination du M1, ainsi que les cours et équivalents ECTS que l'étudiant aura à suivre, à obtenir ou en équivalence suite à son séjour à l'étranger).

OUVRAGES GENERAUX

- ADAMS Robert, *Essais sur le beau en photographie*, Périgueux, éd. Fanlac, 1996
- BAILLY Jean-Christophe, *L'Instant et son ombre*, Paris, Seuil, 2008
- BAJAC Quentin, *Après la photographie ? De l'argentique à la révolution numérique*, Gallimard, 2010
- BAQUE Dominique, *La Photographie plasticienne : un art paradoxal*, Paris, Editions du Regard, 1998
- BAQUE Dominique, *La photographie plasticienne : l'extrême contemporain*, Paris, Editions du Regard, 2004
- BARTHES Roland, *La Chambre claire*, L'Etoile, 1980, réédition Gallimard 1989, Le Seuil 2002
- BELTING Hans, *Pour une anthropologie des images*, NRF, Gallimard, 2004
- BENJAMIN Walter, *L'œuvre d'art à l'époque de sa reproductibilité technique*, Paris, Gallimard, 2008
- BOUILLOT René, *Cours de photographie numérique, principes, acquisition et stockage*, Paris, éd. Dunod, 2009
- BOURDIEU Pierre, *Un art moyen*, Paris, Les Editions de Minuit, 1965
- BRIGHT Susan, *La Photographie contemporaine*, Paris, Textuel, 2005
- CHEVRIER, Jean-François, *Entre les beaux-arts et les médias, photographie et art moderne*, Paris, éditions L'Arachnéen, 2010
- COTTON Charlotte, *La photographie dans l'art contemporain*, Thames & Hudson, 2005
- DAVAL Jean-Luc, *La photographie, histoire d'un art*, ed. Skira, 1982
- DEBAT Michelle, *L'impossible image. Photographie, danse, chorégraphie*, Bruxelles, La Lettre volée, coll. Essais, 2009
- DEBAT Michelle, *La photographie en vecteur*, Paris, Ligeia, n° 49-52, 2004
- DEBAT Michelle, *La photo-graphie et le livre*, Paris, éd. Trans-Photographic-Press, 2003
- DEBAT Michelle, *Photographie & danse*, Paris, Ligeia, n° 113-116, 2012
- DE FERRIÈRES Michel, *Elements de technologie pour comprendre la photographie (arg/num)*, éd. VM, 2004
- DUBOIS Philippe, *L'acte photographique et autres essais*, Paris, Nathan, 1990
- DURAND Régis, *Le regard pensif : lieux et objets de la photographie*, Paris, Ed. La différence, réédition 2002
- DURAND Régis, *Le temps de l'image : essais sur les conditions d'une histoire des formes photographiques*, Paris, Ed. La différence, 1995
- FREUND Gisèle, *Photographie et société*, Paris, Seuil, collection « Points Histoire », n°15. 1974
- FRIZOT Michel, *Nouvelle histoire de la photographie*, Paris, Bordas, 1995
- GATTINONI Christian et VIGOUROUX Yannick, *La photographie contemporaine*, Scala, 2005
- GERVAIS Thierry et Gaëlle MOREL, *La Photographie, histoire, techniques, art, presse*, Paris, Larousse, collection Comprendre et Reconnaître, 2008
- GREENBERG Clément, *Art et Culture (essais critiques)*, Paris, éd. Macula, 1988
- KRAUSS Rosalind, *Le photographique : pour une théorie des écarts*, Paris, Macula, 1990
- KRAUSS Rosalind, *L'inconscient optique*, Paris, éd. Au même titre, 2002
- LEMAGNY Jean-Claude et ROUILLE André, *Histoire de la photographie*, Paris, Bordas, 1986
- LEMAGNY Jean-Claude, *L'ombre et le temps « Essai sur la photographie comme art »*, Préface de Gilles Mora. Collection essais et recherches. Nathan, 1992
- LIPKIN Jonathan, *la révolution numérique, une nouvelle photographie*, Paris, Editions de La Martinière, 2005
- LUGON Olivier, *Le « style documentaire » d'August Sander à Walker Evans 1920-1945*, Paris, Macula, 2001
- MICHAUD Philippe-Alain, *Aby Warburg et l'image en mouvement*, Paris, éd. Macula, 1998
- MORA Gilles, *Petit lexique de la photographie*, ed. AbbevillePress, 1998
- MORA Gilles, *La Photographie américaine, 1958-1980*, Paris, Seuil, 2007
- POIVERT Michel & GUNTHERT André, *L'Art de la photographie*, Paris, éd. Citadelles/Mazenod, 2007
- POIVERT Michel, *La photographie contemporaine*, Paris, Flammarion, 2003
- RANCIÈRE Jacques, *Le Spectateur émancipé*, éd. La Fabrique, Paris, 2008
- ROUBERT Paul-Louis, *L'image sans qualités. Les beaux-arts et la critique à l'épreuve de la photographie 1839-1859*, Paris, Monum, 2006
- ROUILLÉ André, *La photographie en France, textes et controverses : une anthologie 1816-1871*, Paris, éd. Macula, 1989
- ROUILLE André, *La photographie : Entre document et art contemporain*, Paris, Gallimard, coll. Folio Essai, 2005
- SCHAEFFER Jean-Marie, *L'image précaire, du dispositif photographique*, Paris, Seuil, 1987
- SONTAG Susan, *Sur la photographie*, Paris, Christian Bourgeois Editeur, 2008
- SOULAGES François, *Esthétique de la photographie*, ed. Nathan Université, 1998
- SOULAGES François, *Photographie & contemporain*, Paris, L'Harmattan, 2009
- TISSERON Serge, *Le mystère de la chambre claire : photographie et inconscient*, Belles Lettres, 1996, Flammarion, 1999

CATALOGUES D'EXPOSITIONS

- L'invention d'un art, L'Invention d'un art*, (dirigé par A. SAYAG et J-C. LEMAGNY), Paris, Centre Georges Pompidou / Adam Biro, 1989
- Bernd et Hilla Becher*, Centre Pompidou, 2004
- Sophie Calle*, Centre Pompidou, 2003
- Andreas Gursky*, Centre Pompidou, 2002
- Jeff Wall, Figures and places*, selected works from 1978-2000, Museum für Modern Kunst, Francfort/Main, Prestel, Munich, London, New York, 20
- Jean-Marc Bustamante - œuvres photographiques 1978-1999*, Centre national de la photographie, 1999
- Cindy Sherman*, Paris, Thames & Hudson, 1998
- Thomas Ruff*, Paris, Centre national de la Photographie, 1997
- Suzanne Lafont*, Galeries nationales du Jeu de Paume, 1992

LIVRES ET ECRITS D'ARTISTES

- Suzanne Lafont, Appelé par son nom*, Actes Sud, Arles, 2003
- Jeff Wall, Essais et entretiens 1984-2001*, ENSBA, Paris, 2001
- Les livres de Sophie Calle*, publiés aux éditions Actes Sud

COLLECTIONS, REVUES, DICTIONNAIRES

- ART PRESS qui consacre régulièrement des numéros à la photographie
- BEAUX-ARTS Magazine, Qu'est-ce que la photographie aujourd'hui ?, Paris, 2007, Beaux-Arts magazine Editions
- Collection «PHOTO-POCHE ». CNP, Paris, 1983 et suivantes. Particulièrement « Histoire de voir » 3 tomes 1989 et « De la photographie comme un des Beaux-Arts » n° 38, 1989
- DICTIONNAIRE mondial de la photographie. Paris, Larousse, 1994
- ÉTUDES PHOTOGRAPHIQUES. Paris, Société Française de photographie, 1996 et suivantes
- HISTORY of PHOTOGRAPHY, revue internationale d'histoire de la photographie
- INFRA-MINCE, revue de l'ENSP Arles , éditions ENSP/Actes Sud
- LA PART DE L'ŒIL, Académie Royale de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles
- LA RECHERCHE PHOTOGRAPHIQUE. Paris Audiovisuel, entre 1987 et 1996
- LES CAHIERS DE LA PHOTOGRAPHIE. Paris, La plume, entre 1981 et 1994
- LES CAHIERS du Musée NATIONAL d'ART MODERNE, Centre Georges Pompidou
- LIGEIA, dossier sur l'art. Paris, CNRS, depuis 1988
- MARGES, revue d'art contemporain, PUV, Paris 8
- MOUVEMENT, La revue indisciplinée, Paris
- Nouvelle REVUE d'ESTHÉTIQUE, Paris
- RECHERCHES EN ESTHÉTIQUE. Paris-CEREAP-Paris1/IUFM Martinique, depuis, 1997
- REVUE de l'ART, revue internationale d' Histoire de l'Art, CNRS
- RUE DESCARTES, collège international de philosophie, PUF
- Site d'art contemporain: (dir. A. Rouillé) www.paris-art.com

DÉBOUCHÉS DE LA FORMATION PHOTOGRAPHIE

Si la formation Photographie par la validation de la Licence mineure Photographie et le Master mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain, ouvre à un champ large de débouchés professionnels dans les domaines des métiers de l'image, de la pratique artistique aux multiples professions où l'image photographique trouve ses usages et ses plus contemporains domaines d'application, elle est la seule en France à être reconnue en tant que diplôme universitaire croisant et la théorie et la pratique photographique.

Aussi, si les domaines culturels, artistiques, industriels, sont les premiers demandeurs d'étudiants ayant acquis une solide compétence en culture et pratique photographiques, ils peuvent aussi solliciter les étudiants du Master Photographie et Art contemporain dans leur capacité à créer eux-mêmes de nouveaux métiers avec et grâce à la photographie. De l'exposition à la diffusion de l'image photographique sous toutes ses formes, de la critique à la sélection professionnelle de l'image photographique dans le cadre d'évènements artistiques, culturels, médiatiques, de la prise de vue en studio au travail de commande, de l'engagement dans des collectifs photographiques à l'expression artistique revendiquée, la formation photographie de Paris 8 se veut des plus complètes pour permettre à l'étudiant de trouver sa voie artistique et professionnelle dans les métiers de l'image en perpétuelle mutation.

Le master Photographie et Art contemporain prépare à être artiste, auteur, acteur de son propre cheminement avec la photographie.

- artistes
- photographes professionnels indépendants ou en collectif
- critiques spécialisés en photographie
- iconographes
- agents de photographes
- médiateurs culturels
- journalistes

Pour les projets hors-cursus d'étudiants, existe un Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives d'Étudiants (FSDIE) qui propose une aide financière. (6 commissions annuelles).

S'adresser à la Maison des étudiants- Paris 8

LE DOCTORAT

Esthétique, Sciences et Technologie des Arts spécialité Arts plastiques et photographie

1- Généralités sur le doctorat domaine Arts, mention Arts Plastiques, option Photographie

Le doctorat mention Arts Plastiques option Photographie fait partie de l'offre de formation de l'équipe doctorale EDESTA (École Doctorale Esthétique, Science et Technologie des Arts) de l'Université de Paris 8 : (<http://www-edesta.univ-paris8.fr/>). Il est encadré par un professeur des universités ou un maître de conférences Habilité à diriger les recherches et membre de l'EA 4010, AICA (Arts des images, Art Contemporain). (cf : équipe pédagogique, p. 7)

L'inscription à la 1^o année de thèse se fait sur présentation de l'autorisation délivrée par le service des doctorats.

Le futur doctorant doit être en mesure de présenter son procès-verbal de réussite au Master Arts, mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain de Paris 8 ou tout autre Master relevant des Arts Plastiques. Mais l'acceptation en 1^o année de thèse est sujette à l'accord d'un directeur de recherche qui aura accepté de diriger la thèse.

Le choix du sujet de thèse est fait sur présentation d'un projet de recherche par le candidat et après acceptation du directeur de thèse. Le projet de recherche pourra s'articuler avec le projet scientifique de l'EA 4010, AICA. Le directeur de thèse veillera à ce que le projet soit défini de manière scientifique et originale afin de pouvoir défendre sa faisabilité dans les trois années qui régissent l'obtention du doctorat. Des dérogations peuvent être demandées à titre exceptionnel (doctorants salariés, spécificité de la recherche, déplacements à l'étranger...)

Le doctorant devra chaque année établir un rapport faisant état de l'avancement de ses travaux qu'il soumettra à son directeur de thèse.

Le doctorant sera amené à exposer l'avancée de ses travaux dans le cadre du séminaire de recherche de son directeur de thèse ainsi que dans le cadre des séminaires de l'équipe de recherche EA 4010 (cf : brochure du département d'Arts Plastiques).

Le doctorant participera aux journées d'études et aux colloques organisés par son directeur de recherche et par les autres directeurs de recherche de l'EA 4010 et sera sollicité dans le cadre de publications scientifiques.

Le directeur de recherche informe les doctorants des possibilités de financements de la thèse (allocations temporaire d'enseignement et de recherche (ATER), bourses et allocations diverses..)

Les textes réglementaires des études et formations doctorales sont consignées dans « La charte des thèses de l'université Paris 8 » (cf : Arrêté du 13 septembre 1998).

Se reporter au site de l'EDESTA de Paris 8 et à la brochure du département d'Arts Plastiques, Master et Doctorat pour toute autre précision administrative.

LE DOCTORAT

Esthétique, Sciences et Technologie des Arts
spécialité Arts plastiques et photographie

2- Le doctorat mention Arts Plastiques, option photographie dans la formation Photographie de Paris8

Il peut s'inscrire dans la poursuite d'un travail de recherche en pratique et en théorie de la photographie mis en œuvre pour l'obtention du Master Arts, mention Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain mais aussi dans la poursuite de tout travail de recherche relevant d'un niveau Master 2.

Il peut être soit un doctorat purement théorique autour d'une problématique où la photographie sera l'objet d'étude principal, soit un doctorat « mixte » où la pratique et la théorie seront dans une même dynamique de recherche. La pratique posera des questions que la théorie sera à même de problématiser dans une perspective innovante dans le champ de la photographie et de l'art contemporain.

**SÉMINAIRE Paris 8 / INHA pour Master 2 et doctorants en Arts plastiques :
«Photographie en Acte(s); Agentivité et performance de l'image»**

dirigé par Michelle Debat, professeur des universités, calendrier spécial ci-dessous.

<p>Université Paris 8, Labo EA 4010 AIAC Arts des images & art contemporain Michelle Debat, PR «Photographie en Acte(s); Agentivité et performance de l'image» DOMAINE ART ACTUEL / PHOTOGRAPHIE</p> <p>Séminaire Masters/Doctorants, Université Paris 8/ INHA: Lundi de 17h30 - 20h Salle P.J. Mariette</p>
<p>Lundi 30 septembre 2013, 17h30-20h Lundi 7 octobre 2013, 17h30-20h Lundi 14 octobre 2013, 17h30-20h Lundi 21 octobre 2013, 17h30-20h Lundi 28 octobre 2013, 17h30-20h Lundi 4 novembre 2013, 17h30-20h Lundi 11 novembre 2013, 17h30-20h Lundi 18 novembre 2013, 17h30-20h Lundi 25 novembre 2013, 17h30-20h Lundi 2 décembre 2013, 17h30-20h Lundi 9 décembre 2013, 17h30-20h Lundi 16 décembre 2013, 17h30-20h Lundi 6 janvier 2014, 17h30-20h</p>

Directeur de l'EDESTA, ED 159 : Jean-Philippe Antoine, Professeur des universités

Tel : 33 (1) 49 40 73 67, bureau D 219

Secrétariat d'EDESTA tel : 33 (0)1 49 40 73 66 , bureau D 218

Email : nathalie.meziane@univ-paris8.fr

Site de l'EDESTA : www-edesta.univ-paris8.fr

Directeur de l'EA 4010, AIAC : François Soulages, Professeur des universités

Directeurs de recherche de la formation Photographie : Michelle Debat, Professeur des universités, André Rouillé, Maître de conférences HDR, François Soulages, Professeur des universités (formation Arts Plastiques).

CALENDRIER

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2013-14

période de pré-rentree: Du 23 septembre au 30 septembre 2013

Début des cours: 30 septembre 2013

Vacances de Noël: du 20 décembre 2013 au 6 janvier 2014

Vacances de Pâques: du 11 avril au 21 avril 2014

Puisque les cours débutent seulement le 30 septembre (et non le 23),

il n'y pas de vacances de la Toussaint au département Photographie

septembre	octobre	novembre	décembre 2013	janvier 2014	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
1 d	1 m	1 v	1 d	1 m	1 s	1 s	1 m	1 l	1 d	1 m	1 v	1 l
2 m	2 m	2 s	2 l	2 j	2 d	2 s	2 m	2 v	2 l	2 m	2 s	2 m
3 m	3 j	3 s	3 l	3 j	3 m	3 s	3 l	3 s	3 m	3 j	3 d	3 m
4 m	4 j	4 s	4 l	4 j	4 m	4 s	4 l	4 s	4 m	4 j	4 d	4 m
5 m	5 j	5 s	5 l	5 j	5 m	5 s	5 l	5 s	5 m	5 j	5 d	5 m
6 v	6 j	6 s	6 l	6 j	6 m	6 s	6 l	6 s	6 m	6 j	6 d	6 m
7 v	7 j	7 s	7 l	7 j	7 m	7 s	7 l	7 s	7 m	7 j	7 d	7 m
8 d	8 m	8 s	8 l	8 j	8 s	8 s	8 m	8 j	8 d	8 m	8 v	8 m
9 l	9 m	9 s	9 l	9 j	9 s	9 s	9 m	9 j	9 d	9 m	9 v	9 m
10 m	10 j	10 s	10 l	10 j	10 m	10 s	10 l	10 s	10 m	10 j	10 d	10 m
11 m	11 v	11 l	11 m	11 v	11 l	11 m	11 v	11 l	11 m	11 v	11 s	11 m
12 j	12 s	12 m	12 j	12 d	12 m	12 m	12 s	12 s	12 j	12 s	12 d	12 v
13 v	13 d	13 m	13 j	13 j	13 j	13 j	13 d	13 m	13 v	13 m	13 m	13 s
14 s	14 l	14 j	14 s	14 m	14 v	14 v	14 l	14 m	14 l	14 j	14 s	14 s
15 d	15 m	15 v	15 v	15 m	15 s	15 s	15 l	15 m	15 m	15 v	15 v	15 m
16 l	16 m	16 s	16 l	16 j	16 d	16 d	16 m	16 v	16 l	16 j	16 s	16 m
17 m	17 j	17 s	17 l	17 v	17 m	17 m	17 j	17 s	17 m	17 j	17 d	17 m
18 m	18 v	18 l	18 m	18 s	18 m	18 m	18 v	18 d	18 m	18 v	18 l	18 m
19 j	19 s	19 m	19 j	19 m	19 m	19 m	19 s	19 j	19 s	19 m	19 v	19 v
20 v	20 m	20 m	20 v	20 l	20 j	20 j	20 l	20 m	20 v	20 m	20 s	20 s
21 s	21 j	21 s	21 s	21 m	21 v	21 v	21 l	21 m	21 l	21 l	21 d	21 d
22 d	22 m	22 v	22 l	22 j	22 s	22 s	22 m	22 j	22 d	22 m	22 v	22 m
23 m	23 m	23 s	23 l	23 j	23 m	23 m	23 l	23 m	23 m	23 v	23 s	23 m
24 m	24 j	24 s	24 l	24 v	24 m	24 m	24 l	24 m	24 m	24 v	24 s	24 m
25 m	25 v	25 m	25 m	25 s	25 m	25 m	25 v	25 d	25 m	25 l	25 l	25 m
26 m	26 s	26 m	26 l	26 j	26 m	26 m	26 v	26 m	26 m	26 s	26 v	26 v
27 v	27 l	27 m	27 v	27 l	27 j	27 j	27 m	27 l	27 m	27 v	27 m	27 s
28 s	28 m	28 m	28 s	28 m	28 v	28 v	28 l	28 m	28 s	28 l	28 l	28 d
29 d	29 m	29 m	29 j	29 m	29 s	29 s	29 m	29 j	29 m	29 m	29 v	29 m
30 m	30 m	30 s	30 l	30 j	30 m	30 d	30 m	30 v	30 l	30 m	30 s	30 m
31 l	31 j	31 s	31 l	31 v	31 l	31 l	31 m	31 s	31 l	31 l	31 d	31 m

semestre 1
 semestre 2
 examens session 1
 examens session 2
 Juries

Pausas pedagógicas : dernière semaine d'octobre pour le semestre 1 et du 14 au 19 avril semestre 2
 Fermeture : du 21 décembre au 5 janvier - du 12 avril au 20 avril - du 31 juillet au soir au 25 août
 (vacances de printemps dans l'enseignement scolaire : 12 avril au 28 avril 2014)

Note : pour les soutenances
 Le calendrier pour les M2 peut être un peu différent pour ceux qui n'ont plus que la soutenance. Chaque formation peut prévoir des soutenances plus tardives en session 2. Il reste à déterminer au niveau de l'université quelle doit être la date limite de clôture des jurys de S2 en M2.
 Pour les soutenances de stage effectuées pendant l'été ou les événements mémorables de M1 finalisés pendant cette même période, la première semaine de septembre peut être l'occasion de réaliser les soutenances dans un échéancier compatible avec la reprise de cours au 23 septembre

1^{er} semestre: du 30 septembre 2013 au 10 janvier 2014

SEPTEMBRE

Dépôt des travaux ou dossiers de la 2nde session (rattrapages) : lundi 2 septembre 2013, L3, M2

Soutenances mémoires M2 : 23 et 26 septembre 2013

Derniers délais saisie des notes L3 : vendredi 13 septembre

jury L3, 2nd semestre, 2nde session: jeudi 19 septembre

Stage de pré-rentrée M1 (lundi, mardi, mercredi, jeudi, de 9h à 17h) : du 23 au 26 septembre 2013

Derniers délais saisie des notes M2 : jeudi 26 septembre 2013

Jury M2 2nde session : vendredi 27 septembre 2013

Réunion de la rentrée Département Photographie : vendredi 27 septembre 2013 de 14h à 17h, L3, M1, M2, au studio, salle A0183

OCTOBRE

Début des cours : Lundi 30 septembre 2013, L3, M1, M2

NOVEMBRE

Rendu des fiches de directeurs pratiques et théoriques pour les M1 : lundi 4 novembre 2013

Rendu des fiches d'inscription pédagogique pour les M1&M2 : lundi 4 novembre 2013

JANVIER

Semaine de rattrapage de cours du 1^{er} semestre : du 13 au 18 janvier 2014

Saisie des notes L3 : avant le 31 janvier 2014

2nd semestre: du 10 février 2014 au 16 mai 2014

FEVRIER

Jury L3, 1^{er} semestre, 1^{ère} session: 7 février 2014

**Cours intensif Langue anglaise: tous les jours de 10h à 17h30 :
du 27 au 31 janvier 2014, M1**

Conférences professionnelles : 14 et 15 février 2014, M1

AVRIL/MAI

Rendu projet tutoré L3 : 12 mai 2014

Rendu mémoire M1 : vendredi 16 mai

Semaine de rattrapage de cours du 2nd semestre : du 19 au 23 mai 2014

Cours intensif InDesign : du 19 au 30 mai 2014, M1

Conférences professionnelles : 20 mai 2014, M2

Rendu mémoire M2 : 23 mai 2014

JUIN/JUILLET

Saisie des notes L3, M1, M2 : avant le 6 juin 2014

Jury d'examen d'entrée L3, M1, M2 : 10 et 11 juin 2014

Jury L3, 2nd semestre, 1^{ère} session (et 1^{er} semestre, 2nd session) : 12 juin 2014

Jury M1, 1^{ère} session : 12 juin 2014

Jury M1, 2nd session : 11 juillet 2014

Jury M2, 1^{ère} session : 20 juin 2014

Jury M2, 2nd session : en septembre 2014

Jury L3, 2nd semestre, 2nd session : en septembre 2014

ANNEXE 1 : modalités des stages M1&M2

STAGES OBLIGATOIRES DE MASTER

CONVENTIONS DE STAGE et INFORMATIONS A L'USAGE DES ETUDIANTS DE MASTER 1 ET 2

- Vous demandez au secrétariat une convention de stage RECENTE. On vous donne une convention papier en 1 seul exemplaire (4 rectos).
- Photocopier en 2 exemplaires supplémentaires le document pour obtenir les 3 exemplaires nécessaires. Il y en aura un pour le secrétariat, un pour l'étudiant un pour l'entreprise.
- OBLIGATOIRE : une attestation de Responsabilité Civile ORIGINALE qui couvre la période concernée par le stage (elle est liée à l'assurance habitation, qui peut figurer dans les services assurés par les mutuelles étudiantes), et une COPIE de la Carte d'étudiant de l'année en cours.
- Remplir les 3 exemplaires correctement, servir toutes les rubriques et signer à l'emplacement de l'étudiant
- Faire signer les 3 exemplaires d'abord par l'entreprise autant que faire se peut. Et les amener au secrétariat
- Le secrétariat se charge de faire signer les 3 ex par le professeur Responsable de L'UFR (Unité de Formation et de Recherches) Vous reviendrez chercher vos conventions signées au secrétariat

NOTICE CONCERNANT LES STAGES EN MASTER

Considérations générales

Depuis 2009-2010, le cursus du Master d'Arts Plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain contient deux stages obligatoires venant compléter la formation. Chaque stage correspond à 5 crédits ECTS, soit 10 crédits ECTS (UE professionnalisation) pour les deux stages à la fin du cursus de Master.

Les stages, à l'initiative des étudiants qui doivent trouver une entreprise et/ou une structure professionnelle d'accueil, doivent se dérouler dans le secteur professionnel de la photographie et/ou du monde de l'art et de la culture. À ce titre la liste des invités lors des cycles conférences professionnelles M1 donne une indication des secteurs d'activité autorisés pour un stage.

Chaque stage fait l'objet d'une convention de stage entre l'organisme professionnel, l'université et l'étudiant. Le stage peut être fait en France et à l'étranger.

Conventions de stages

Pour obtenir une convention de stage:

- Dans un premier temps prendre rendez-vous avec l'un des 2 responsables des stages du département Photographie (cf: Organigramme du département Photographie) afin que puisse être discutée la pertinence du stage et que soit vérifiée la compatibilité des emplois du temps, professionnel et universitaire. La présence en cours étant obligatoire, l'emploi du temps universitaire reste prioritaire sur celui du stage.

- Dans un second temps, faire signer un document par les responsables des stages, attestant de la présence de l'étudiant à tous les cours en période de stage, et le présenter au secrétariat du département Photographie afin d'obtenir la convention de stage.

Vous photocopiez la convention de stage en deux exemplaires supplémentaires et ainsi obtiendrez trois exemplaires, un pour le secrétariat de l'université, un pour l'organisme professionnel et un pour vous-même). Après avoir rempli les trois exemplaires selon les rubriques données et les avoir signées (signature de l'étudiant), vous les ferez signer par l'entreprise puis vous les déposerez au secrétariat qui les fera remonter pour signature au directeur de l'UFR. Vous les récupérez afin de distribuer les exemplaires à chaque destinataire : un pour l'entreprise, un pour l'université, un pour vous-même.

À noter : il est obligatoire de se munir d'une attestation de responsabilité civile originale qui couvre la période concernée par le stage (elle est liée à l'assurance habitation, pouvant figurer dans les services assurés par les mutuelles étudiantes) ainsi que d'une copie de la carte d'étudiant de l'année en cours.

Durée des stages, répartition des stages:

La durée totale des stages est de six semaines obligatoires minimum. Le nombre d'heures minimum à effectuer est donc de 210 heures (35 heures/semaine). Les stages doivent se dérouler dans deux lieux différents. Chaque stage comporte une durée minimale de trois semaines mais peut, à la demande de l'étudiant en accord avec l'entreprise et les 2 responsables de stage, durer plus longtemps.

Les stages peuvent débuter en Master 1.

Rapport de stage et évaluation:

Les étudiants sont suivis durant le déroulement du stage par les de stages qui évaluent par une note à la fin de l'année les rapports de stage rédigés. (Chaque stage fait l'objet d'un rapport de stage).

Les rapports de stage (en deux exemplaires, un pour chacun des 2 responsables de stages) sont rendus au plus tard lors du dépôt de mémoire de M2.

- La mise en forme du rapport doit se faire sur logiciel informatique (corps de la police de taille 12 / interligne de 1,5 / marges en haut, en bas, à gauche et à droite de 2,5 cm/ pagination / texte justifié).

- Il est demandé au minimum dix pages de texte accompagnées et enrichies d'une iconographie, de documentation et des éventuelles réalisations/productions faites pendant le stage.

- Le rapport de stage a comme objectif d'une part de rendre compte des activités durant le stage et des acquis de compétences, d'autre part de mettre en perspective cette expérience avec le parcours personnel.

- Il se présente comme un mémoire universitaire comprenant une introduction, un développement articulés sur des parties distinctes, une conclusion ainsi qu'un sommaire (ou table des matières) et une bibliographie. La page de garde contient le nom et prénom de l'étudiant, l'intitulé du stage (ou titre du poste), les dates et les périodes du stage, le nom de l'entreprise ainsi que le nom de l'université, du diplôme, du département et de l'UFR. Des légendes précises rattachées aux visuels et une table des annexes en agrémentent la lecture. En début de rapport, il est conseillé de mentionner des remerciements destinés aux tuteurs, aux personnes ayant éventuellement joué un rôle important durant le stage, et aux enseignants référents. Ces remerciements font mention du nom et du poste de chaque personne.

- L'introduction pourra comporter une présentation de l'entreprise (taille, histoire, structure, une contextualisation de sa position au sein de son secteur d'activité, un état de santé de son secteur d'activité (pouvant mener à réaliser des recherches) ainsi que les motivations initiales de l'étudiant.

- Le développement ne devra pas reposer sur le récit de la vie quotidienne dans l'entreprise mais devra permettre de tirer un bilan de la mission (objectifs, méthodes, moyens employés, résultats obtenus, difficultés rencontrées, enjeux et interlocuteurs). Les axes d'analyse sont les suivants:

- énonciation de l'objectif du stage (ou problématique): il ne s'agit pas simplement de dire quelles sont les raisons pour lesquelles on a choisi ce stage mais de le présenter dans le prolongement des connaissances déjà acquises. Toute la difficulté consiste à isoler une question, un sujet, une méthode que l'activité professionnelle va permettre d'aborder sous un angle différent, qui va apporter une «valeur ajoutée» à ces connaissances préalables.

- énonciation des constats du stage et initiatives à partir de ce dernier: cela regroupe d'une part tout ce que le stage a permis d'acquérir comme compétences et expériences (quelles tâches effectués? quelles choses apprises?) mais aussi de l'autre les directions de travail et de recherche qu'il a enclenchées (où trouver les réponses aux questions ouvertes par ce stage? possibilité de faire des interviews avec des acteurs du monde professionnel, recherche sur d'autres structures, lecture d'ouvrages, etc).

- description des difficultés rencontrées et des solutions apportées.

- La conclusion permet de tirer un bilan sur le stage mais aussi cherche à formuler de façon plus claire et détaillée les intentions professionnelles. Quelles sont les nouvelles pistes de recherche d'emploi? Comment se profile le projet professionnel? Quelle va être la méthode pour y parvenir? Quelles en seraient les nouvelles problématiques?

Dans ces rapports de stage, l'exercice de rédaction ne constitue pas en un simple descriptif de l'entreprise ou des tâches que l'étudiant a pu effectuées, mais vise à mettre en avant un constant aller-retour entre les connaissance acquises à l'université et les compétences nécessaires au travail en entreprise. Qu'est-ce que cette expérience en entreprise a pu apporter ? En quoi la formation universitaire a-t-elle permis une valeur ajoutée en entreprise ? Comment aborder l'acquis de connaissances universitaires après la période du stage ?

Dispense (exceptionnelle) de Stage:

Dans le cas où l'étudiant possède déjà une expérience professionnelle ayant fait l'objet d'un contrat avéré dans les domaines couvrants l'ensemble des débouchés du master mention arts plastiques, spécialité Photographie et Art contemporain, il peut être dispensé de stage. (Nous attirons l'attention que seule une activité qui témoigne d'un réel engagement professionnel ainsi que d'une connaissance approfondie du milieu d'insertion professionnelle (et non un simple contrat à durée déterminée ayant fait lieu d'une rémunération) peut donner lieu à une dispense de stage) .

En outre, cette dispense fait l'objet d'un entretien préalable avec au moins l'un des 2 responsables stages et ce avant la fin du 1^o semestre de l'année universitaire en cours. S'il y a justification de dispense et dérogation exceptionnellement accordée, celle-ci est actée via un formulaire officiel, signé par le responsable des Masters mention arts plastiques.

En tout état de cause, cette dérogation ne dispense pas de la rédaction d'un rapport de stages professionnel relatant cette expérience. En effet, dans ce cas-là, est demandé à l'étudiant l'écriture d'un mémoire (40 pages) rendant compte de l'acquis de ses compétences et connaissances. Il ne s'agit pas d'un rapport de stage mais d'une réflexion approfondie sur le domaine professionnel dont il est question. Le contenu pourra être déterminé et précisé avec l'un ou l'autre des enseignants-référents stages.

Date limite validation des stages.

Les stages ne peuvent être validés que jusqu'au 1^o octobre de l'année universitaire en cours, sinon, obligation de réinscription pour l'année suivante.

Date rendu des rapports de stages

Cf : calendrier, p. 46.

Aucune convention de stage ne peut être validée sans l'accord de l'enseignant référent photographie (cf : p. 7) et après la date du 25 juin 2014.

ANNEXE 2 : Fiche d'évaluation des stages M1&M2

Master Art, spécialité Photographie et Art Contemporain
 Université Paris 8 Saint-Denis
 Département Photographie
 2 rue de la Liberté, 93200 Saint-Denis

Fiche d'évaluation de stage par le tuteur de stage

Cette fiche d'évaluation porte sur le travail accompli par l'étudiant durant le stage pour lequel une convention a pu être établie dans le cadre du Master Art, spécialité Photographie et Art Contemporain.

Cette fiche d'évaluation doit être jointe au Rapport de stage.

Nom du stagiaire :

Lieu du stage (entreprise, organisme) :

Stage du au

Nom du tuteur de stage dans l'entreprise :

Fonction du tuteur de stage dans l'entreprise :

Critères d'évaluation : Exceptionnel : 1 Très bon : 2 Moyen : 3 Insuffisant : 4 Sans objet : 5

I. Comportement général de l'étudiant(e) stagiaire.

	1	2	3	4	5
Intérêt et motivation apportée à son travail	<input type="checkbox"/>				
Efficacité dans la communication écrite et/ou orale	<input type="checkbox"/>				
Capacité à travailler en groupe	<input type="checkbox"/>				
Capacité à assumer les responsabilités inhérentes à sa tâche	<input type="checkbox"/>				
Capacité à respecter les horaires, les délais, les urgences	<input type="checkbox"/>				
Qualité d'expression	<input type="checkbox"/>				
Autonomie	<input type="checkbox"/>				

II. Compétences professionnelles.

	1	2	3	4	5
Maîtrise des connaissances théoriques et techniques	<input type="checkbox"/>				
Qualité du travail accompli	<input type="checkbox"/>				
Méthode et esprit d'organisation	<input type="checkbox"/>				
Esprit d'initiative et de planification de son travail	<input type="checkbox"/>				
Esprit de décision dans les choix	<input type="checkbox"/>				
Rapidité	<input type="checkbox"/>				

Commentaires complémentaires :

	1	2	3	4	5
Appréciation globale du stagiaire	<input type="checkbox"/>				

Commentaires généraux sur le déroulement du stage (ou sur papier libre) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Date et signature du tuteur de stage

ANNEXE 3 : choix directeurs théorie et pratique

- DÉPARTEMENT PHOTOGRAPHIE -
- UFR ARTS -
UNIVERSITÉ PARIS 8 SAINT-DENIS
MASTER PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN

MASTER 1 PHOTOGRAPHIE ET ART CONTEMPORAIN, Année universitaire 2013/2014

Inscription en cours de méthodologie obligatoire (l'inscription et le suivi d'un cours de méthodologie pratique et d'un cours de méthodologie théorique sont obligatoires en Master 1 photographie et art contemporain).

à rendre au secrétariat avant le 4 novembre 2013

Nom et prénom de l'étudiant :

Numéro :

COURS MÉTHODOLOGIE PRATIQUE

Nom de l'enseignant pratique :

Intitulé du cours de méthodologie pratique :

Signature de l'enseignant :

COURS MÉTHODOLOGIE THÉORIQUE

Nom de l'enseignant théorique :

Intitulé du cours de méthodologie théorique :

Signature de l'enseignant :

Date :

Cachet du département

exemplaire secrétariat

« Le recours de plus en plus fréquent à l'Internet a considérablement augmenté ces dernières années les cas avérés de plagiat dans les travaux des étudiants. Non seulement la tentation du copier-coller est grande, mais encore des sites commerciaux n'hésitent désormais plus à vendre divers travaux, bons ou mauvais. Le Petit Robert donne les définitions suivantes :

Plagiaire : « Personne qui pille ou démarque les ouvrages des auteurs. V. Contrefacteur, copiste, imitateur. »

Plagiat : « Action du plagiaire, vol littéraire. V. Copie, emprunt, imitation ».

Plagier : « Copier (un auteur) en s'attribuant indûment des passages de son œuvre. V. Imiter, piller ».

Le plagiat implique donc la copie textuelle de l'œuvre d'autrui – ou d'une partie de l'œuvre d'autrui (phrase ou proposition) – sans le recours aux signes diacritiques usuels ou sans la référence explicite à une publication précise. Le plagiat s'entend aussi lorsque les mots d'autrui ont été modifiés dans l'intention de conserver le sens tout en amendant la forme : par exemple, substituer l'adverbe « toutefois » par « néanmoins », etc.

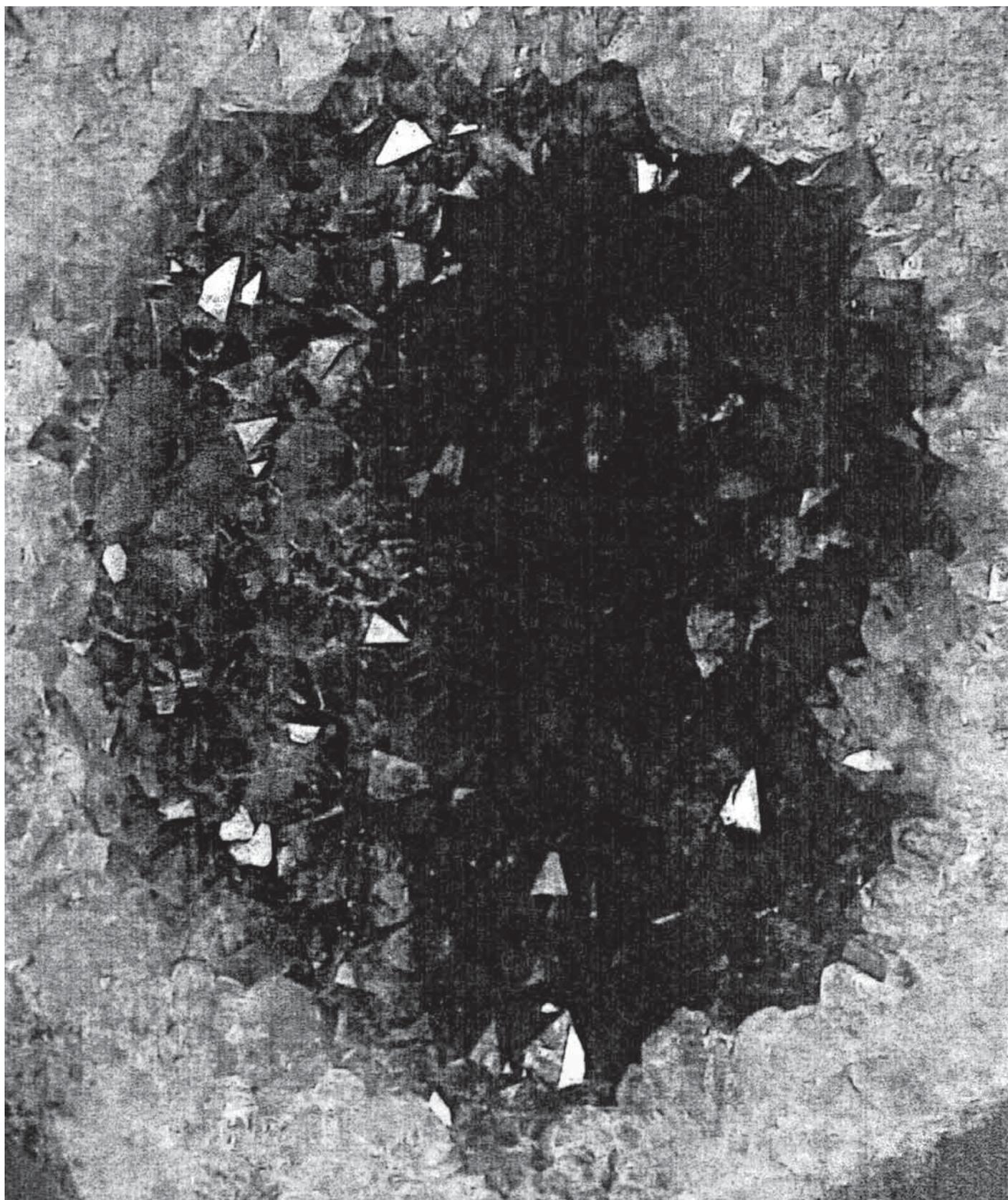
De même, changer l'ordre des mots, des propositions ou des phrases d'un texte peut être assimilé à du plagiat. Le pillage illicite d'autrui s'étend bien entendu à la traduction littérale en français d'écrits en langues étrangères. Enfin, le plagiat concerne tant les ouvrages publiés que les sites Internet ou les travaux académiques reproduits avec ou sans le consentement de son auteur.

Il y a depuis quelques années une jurisprudence des commissions disciplinaires des établissements universitaires [à l'université Paris 8, une Commission de déontologie veille sur la question]. Les sanctions appliquées sont par ordre croissant : avertissement, blâme, interdiction d'inscription dans l'établissement (ou tous les établissements publics d'enseignement supérieur) pour une durée d'un à cinq ans. Ces sanctions sont proportionnelles à la gravité de la faute. L'attribution d'une sanction entraînera également l'annulation des examens.

Pour éviter tout soupçon de plagiat, les étudiants veilleront à rapporter à leur auteur les idées ou concepts dont ils ne seraient pas en toute bonne foi le créateur. **Pour ce faire, ils donneront les références précises de leurs sources**, notamment au moyen de notes de bas de page. Celles-ci accréditent scientifiquement toutes leurs allégations, autant qu'elles permettent à l'examineur de retrouver aisément la source d'information : nom de l'auteur, titre de la publication (livre ou article), lieu et année de publication, ainsi que la (ou les) page(s) exacte(s) concernée(s) ; pour un site Internet, adresse URL et date de consultation.

Ceci vaut tant pour la paraphrase que pour la citation. Cette dernière doit par ailleurs être strictement encadrée par des guillemets ouvrant et fermant. **Les étudiants veilleront par ailleurs à éviter le recours à des sites web non scientifiques.** En particulier, l'encyclopédie libre et communautaire Wikipédia ne constitue en aucun cas une référence acceptable, car ses articles, rédigés collectivement et non signés, ne sont contrôlés par aucune autorité scientifique. »

(Extrait des règles de scolarité de l'Université Paris 1- Panthéon - Sorbonne.)



UFR 1- Arts, philosophie et esthétique
Département Photographie

Université Paris 8 - 2, rue de la Liberté - 93526 Saint-Denis
tél. 33(0)1 49 40 66 15
fax. 33(0)1 49 40 65 32
email : secretariat.photographie@univ-paris8.fr
www-artweb.univ-paris8.fr